

■ RECHERCHE

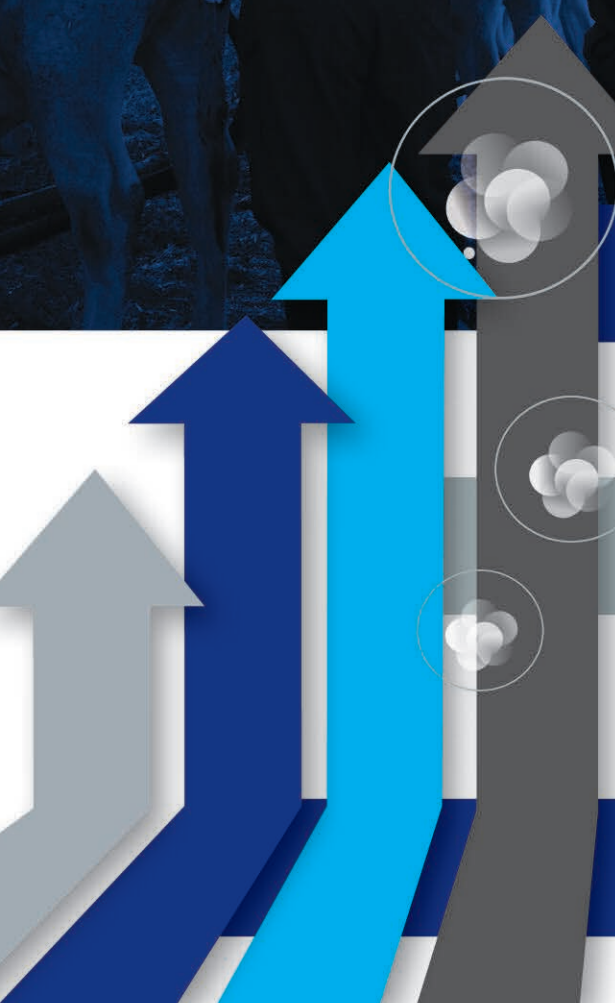
**Mesurer l'empreinte
hydrique pour
économiser
l'eau à la ferme**

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**Des incertitudes
malgré la croissance**

3 FAÇONS DE GAGNER

AVEC ÉVOLUTION ET



Ajoutez des femelles dans le 1 % supérieur de la race à votre troupeau

En une seule génération, obtenez des femelles dans le 1 % supérieur selon l'indice de votre choix

Optimisez chaque stalle de votre étable

8,3 vaches dans le 1 % supérieur produisent la même quantité de lait, gras et protéine que 10 vaches dans la moyenne

Générez plus de revenus/vache

Obtenez 1207 \$ de revenus supplémentaires dès la première lactation

STRATÉGIE PERSONNALISÉE
GARANTIE FEMELLE
EMBRYONS PRODUITS PAR LES ÉLEVEURS QUÉBÉCOIS
OPTION DE GARANTIE DE TAUX DE CONCEPTION DE 55 %

Pour plus de détails, communiquez avec votre représentant du Ciaq



1 866 737-2427 • ciaq.com • 

18 juin

VOLUME 38 - NUMÉRO 9



ÉDITORIAL

Message du président 4

ACTUALITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Des incertitudes malgré la croissance

Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle des Producteurs de lait du Québec qui s'est déroulée les 11 et 12 avril dernier à Québec. 7

CULTURE

Des clés pour un chantier efficace

Il est souvent possible d'améliorer la performance d'un chantier fourrager sans avoir à faire d'investissement majeur. 19

VALACTA

La passion de faire plus, c'est aussi de bien comprendre les vaches

Si une meilleure compréhension de la nature des bovins nous amenait à ajuster notre attitude envers eux, cela aurait-il un impact sur leurs performances? 24



RECHERCHE

Mesurer l'empreinte hydrique pour économiser l'eau à la ferme

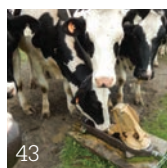
Des chercheurs œuvrant dans le cadre de la Grappe de recherche laitière 2 ont mesuré l'empreinte hydrique des fermes laitières afin de cerner des moyens pratiques pour réduire l'utilisation de l'eau et ainsi améliorer leur caractère durable... 43



MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Refuge à parasites: nouvelle approche en vermifugation (2^e partie)

Dans ce deuxième article traitant de la résistance des parasites intestinaux envers les médicaments, il sera question des stratégies à adopter pour éviter le problème.. 46



CONCOURS LAIT'XCELLENT

Volets et critères de sélection 28

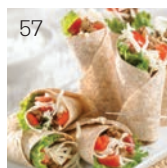
L'or et un huitième Lait'Xcellent pour Denis Desfossés 29

Le Lait'Xcellent de bronze pour Régis Lepage et Marie-Josée Turcotte 30

Ferme Catoche remporte le Lait'Xcellent d'argent

Les frères Marc et Daniel Cliche, propriétaires de la Ferme Catoche inc. de Saint-Joseph-de-Beauce dans la région de Chaudière-Appalaches-sud, ont reçu l'argent à l'édition 2017 du concours provincial Lait'Xcellent... 31

Liste des récipiendaires d'un certificat Très grande distinction 38



LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE VALACTA	26
LES PRODUITS LAITIERS S'ANNONCENT	48
À PROPOS DE LA PRODUCTION	52
AILLEURS DANS LE MONDE	56
LA RECETTE	57
L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF	61



En guise d'éditorial,
nous vous
présentons des
extraits du discours
du président des
Producteurs de lait
du Québec (PLQ),
Bruno Letendre¹,
prononcé le
11 avril 2018, lors
de l'assemblée
générale annuelle.

Dans les douze derniers mois, nous avons connu des avancées, mais aussi beaucoup d'inquiétude pour notre avenir. Commençons par le positif. La croissance exceptionnelle de notre secteur s'est poursuivie. En 2017, les fermes laitières québécoises ont profité d'une hausse de 6 % du droit de produire et de 19 journées additionnelles de production. Nous avons livré, en moyenne, plus de 9 millions de litres de lait par jour aux différentes usines de transformation. Cela représente une augmentation de 10 % comparativement à 2015! La Commission canadienne du lait prévoit maintenant que la croissance de la demande sera plus modérée. Nous continuerons de suivre l'évolution du marché et de la production et, au besoin, ferons des ajustements².

Notre adaptation à cette croissance a été rapide et proactive. Les producteurs laitiers ont investi environ 520 millions de dollars au Québec en 2016, seulement dans la machinerie, l'équipement et les bâtiments. Ces investissements ont des effets d'entraînement considérables pour l'économie du Québec. Avec nos partenaires de la filière, on génère 83 000 emplois, 6,2 milliards de contributions au PIB et 1,3 milliard de recettes fiscales pour les gouvernements, sans soutien gouvernemental pour notre revenu.

Travailler dans un contexte de forte croissance plus de trois années consécutives est motivant, mais nous avons besoin de l'appui des parties prenantes de notre secteur, particulièrement des instances gouvernementales, pour continuer à stimuler l'économie et à dynamiser les régions. Et surtout, nous aspirons à un environnement stable et prévisible pour poursuivre notre mission et continuer notre développement.

Mais cette vision d'avenir pourrait être ternie par trois enjeux particulièrement préoccupants.

Le premier: la future politique d'étiquetage dissuasive sur le devant des aliments de Santé Canada pourrait diaboliser les produits laitiers, et ce, à l'encontre des preuves scientifiques qui démontrent la valeur hautement nutritive des produits laitiers et son importante contribution à la santé et à la diminution du risque de certaines maladies, comme les maladies du cœur. Cette approche non holistique manque de jugement, d'équilibre et de nuance. Le gouvernement doit évaluer les aliments dans leur globalité nutritionnelle, en considérant les plus récentes données scientifiques.

Le deuxième enjeu est celui des revenus des producteurs de lait. Le prix du lait à la ferme a été en deçà de nos attentes en 2017. Si ce n'était que du prix intraquota pour les classes régulières, ça irait encore. Mais près du quart des solides totaux de notre lait est maintenant vendu à des prix qui fluctuent au gré du marché mondial.

Dans la prochaine année, il faudra collaborer avec nos partenaires des autres provinces et les transformateurs pour assurer des conditions de développement plus avantageuses à l'ensemble des producteurs. Des revenus adéquats sont nécessaires non seulement pour assurer la survie de nos fermes laitières dans toutes les régions, mais aussi pour le bien-être individuel et financier des producteurs³.

Le troisième enjeu est la menace constante de nouvelles concessions de marchés. Nous l'avons péniblement vécue dans la dernière année. L'entrée en vigueur de l'Accord économique et commercial global fait mal à la production laitière et à la transformation fromagère. Avec l'importation des 17 700 tonnes de fromage européen, les agriculteurs laitiers canadiens perdront à terme 100 millions de dollars par an à perpétuité.

¹ L'actualité suivant son cours, certaines situations évoquées dans l'allocation peuvent avoir évolué.

² À la suite de recommandations du Comité quota de P5 qui s'est réuni le 20 avril, le droit de produire a été ajusté à la baisse de 1,5 % le 1^{er} mai et quatre journées additionnelles d'automne ont été retranchées.

³ Voir la résolution sur le revenu des producteurs dans le Cahier des résolutions adoptées à l'assemblée générale annuelle ensachée avec cette revue.

Le programme quinquennal d'investissement pour moderniser les fermes laitières de 250 millions de dollars est un coup de pouce apprécié, mais bien en dessous du dommage qu'on devra encaisser. Les prochaines phases du programme doivent être mieux gérées et l'enveloppe mieux divisée. Nous suggérons que le soutien à l'investissement maximal de 250 000 dollars soit rajusté à la baisse afin qu'un plus grand nombre de producteurs bénéficient de l'aide.

Aussi, le nouveau Partenariat transpacifique, signé sans ajuster à la baisse les concessions laitières malgré le retrait des États-Unis, causera des dommages à perpétuité s'élevant à 160 millions de dollars annuellement pour les fermes laitières canadiennes.

Nous maintiendrons nos pressions auprès du gouvernement pour qu'il reconnaisse ces pertes et déclenche rapidement un plan de mesures d'atténuation équitables pour les producteurs, en corrigeant le cauchemar administratif du programme d'investissement dans la foulée de l'AECG.

Les sommes consacrées à ce programme devront être augmentées et certaines règles d'attribution revues. D'autres mesures devront être ajoutées, comme des crédits d'impôt remboursables et la mise sur pied de stratégies de développement de produits à valeur ajoutée.

Autre menace commerciale : l'Accord de libre-échange nord-américain. Les États-Unis semblent très pressés d'en finir. Nous comprenons l'intérêt du Canada à joindre l'ALENA, mais il doit demeurer très ferme dans son objectif initial de maintenir l'exception qui préserve la gestion de l'offre.

Les Américains veulent l'abolition de notre modèle. À ce jour, le Canada rejette fermement cette demande qui n'a aucun sens. Leur propre politique agricole, le Farm Bill de 1000 milliards de dollars, qui subventionne directement ou indirectement leurs agriculteurs, n'est pas sur la table de négociation. Rien ne justifie que la nôtre le soit!

L'ALENA n'a aucunement empêché notre partenaire du Sud de faire du commerce ici. Les trois quarts des quelque 200 000 tonnes de produits laitiers importées au Canada proviennent des États-Unis. La balance commerciale des États-Unis avec le Canada est largement excédentaire pour l'ensemble des produits sous gestion de l'offre.

Le secteur laitier a assez servi de monnaie d'échange dans les accords internationaux. Ça suffit! Si les États-Unis veulent plus d'accès à notre marché, qu'ils réintègrent le Partenariat transpacifique.

Pour faire fructifier notre secteur et préserver la gestion de l'offre, nous avons besoin de l'appui constant du gouvernement. Il doit aussi refuser d'accorder tout accès supplémentaire à notre marché dans l'ALENA, mais aussi dans les traités à venir, à commencer par celui avec les pays du Mercosur en Amérique latine.

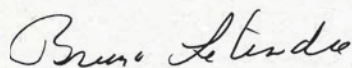
L'incertitude entourant les accords commerciaux et l'instabilité de nos revenus nous ramènent à une chose fondamentale : la gestion de l'offre est plus pertinente que jamais. Elle sécurise toujours la majorité de notre revenu et sert de rempart contre l'instabilité du marché mondial.

Nos détracteurs pensent que préserver la gestion de l'offre n'est pas compatible avec le succès économique du pays. C'est pourtant tout le contraire! Notre système assure une stabilité d'affaires à nos producteurs, fournisseurs et prêteurs, mais aussi une stabilité dans les approvisionnements aux transformateurs. Il assure également la sécurité alimentaire et économique du pays en permettant à des entreprises d'ici de se développer, d'innover et d'occuper le territoire.

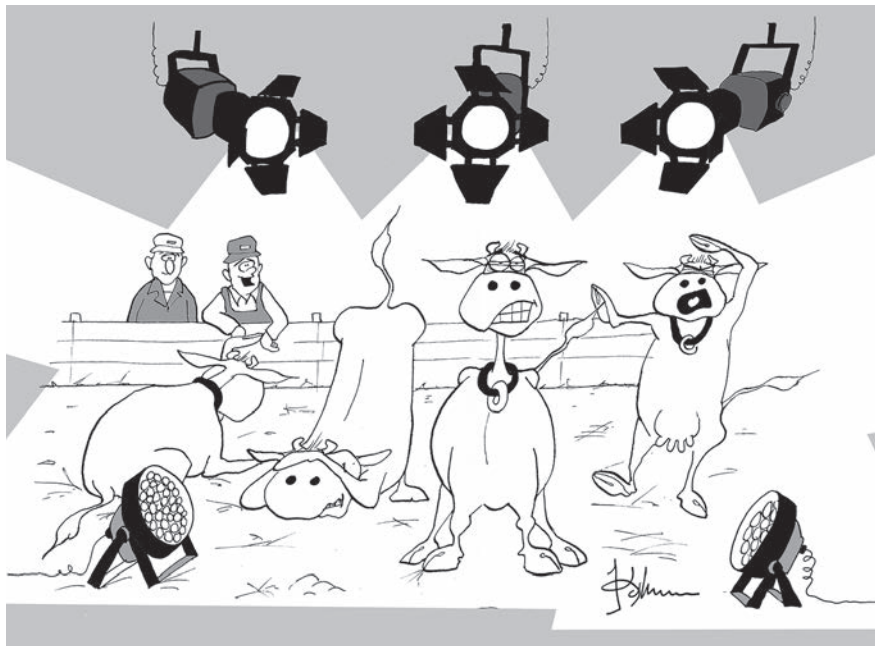
Nos partenaires le reconnaissent. Le soutien politique et populaire n'a jamais été aussi élevé. Nous avons gagné l'appui de membres influents du milieu des affaires. Nous sommes reconnaissants aussi du soutien politique.

Nous avons rempli notre part du contrat social que constitue la gestion de l'offre. Nous investissons dans nos entreprises pour offrir le meilleur produit qui soit aux consommateurs. Nous assurons une gestion saine, responsable et durable de nos fermes, avec notre programme de certification proAction.

Au-delà de l'appui des consommateurs, des partenaires, de la société et des gouvernements, notre engagement de producteur est primordial et essentiel. Restons unis. Soyons fiers.



président



*J'ai appris que 16 heures de lumière par jour
augmentent la productivité du troupeau.
Alors maintenant, je suis en train d'augmenter
leur dosage juste au cas où!*

Nomination à la direction de la Gestion du lait



Sébastien Locat

Les Producteurs de lait du Québec ont le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Sébastien Locat à titre de directeur de la gestion du lait.

Titulaire d'un baccalauréat de l'Université Laval en droit et avocat de profession, Sébastien cumule plus de 10 ans d'expérience au sein de l'équipe de direction des PLQ, d'abord à titre de conseiller à la direction générale et, depuis 2011, d'adjoint à la direction générale. Au cours de ces années,

il a acquis une fine connaissance du cadre réglementaire et opérationnel de l'organisation ainsi qu'une vision globale de l'environnement stratégique dans lequel s'inscrivent nos activités de mise en marché. Joueur d'équipe orienté vers les résultats, Sébastien est une personne dynamique reconnue pour son sens des responsabilités, son engagement et son leadership.

Nous lui souhaitons un franc succès dans ses nouvelles fonctions.



Revue publiée 10 fois l'an par Les Producteurs
de lait du Québec (PLQ)
Tirage : 8 191 exemplaires
Date de parution : juin 2018

DIRECTEUR
Charles Couture

**RESPONSABLE DE LA REVUE AUX PLQ ET
RÉDACTEUR EN CHEF**
Jean Vigneault

JOURNALISTE ET SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Yvon Gendreau

COLLABORATEURS
Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ,
Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal,
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
de l'Université Laval, Grappe de recherche laitière,
Groupes-conseil agricoles du Québec, ITA,
Les Producteurs laitiers du Canada, Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Novalait,
Réseau laitier canadien, Réseau canadien de recherche sur
la mammité bovine et la qualité du lait, STELA/INAF, UPA,
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement,
Université McGill, Valacta

VENTES
pub@laterre.ca
Tél. : 450 679-8483, poste 7712-7398

DIRECTEUR DES VENTES
Pierre Leroux, poste 7290, pleroux@laterre.ca

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES
Sylvain Joubert, poste 7272
Marc Mancini, poste 7262
Daniel Lamoureux, poste 7275
Sans frais : 1 877 679-7809

ADMINISTRATION
Vincent Bélanger-Marceau

TIRAGE ET ABONNEMENTS
Lisa Higgins

CONCEPTION GRAPHIQUE
Sonia Boucher, Groupe Charest inc.

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION
Marie LeBlanc

PHOTO DE LA COUVERTURE
Yvon Gendreau

PRÉIMPRESSION
La Terre de chez nous

IMPRESSION
Imprimerie FL Web

TARIFS D'ABONNEMENT
Un an : 19,55 \$; deux ans : 29,32 \$; trois ans : 39,09 \$
Tél. : 450 679-8483, poste 7274
abonnement@laterre.ca

CORRESPONDANCE
Retourner toute correspondance ne pouvant
être livrée au Canada à :
Le producteur de lait québécois
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3
Tél. : 450 679-0530, poste 8306
Télec. : 450 679-5899
Courriel : plq@lait.qc.ca
Site Internet : www.lait.org

Dépot légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0228-1686

Poste-publications, convention n° 40028511
Courrier 2^e classe, enregistrement n° 5066

Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur
de lait québécois* est interdite sans l'autorisation
du rédacteur en chef.



Les
Producteurs
de lait
du Québec

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Des incertitudes malgré la croissance

- Lors de l'assemblée générale annuelle des Producteurs de lait du Québec (PLQ), qui s'est déroulée les 11 et 12 avril 2018 à Québec, les délégués ont discuté de la croissance exceptionnelle du marché et de ses effets bénéfiques pour l'ensemble de l'économie québécoise, mais aussi de la situation difficile concernant le prix du lait à la ferme et les menaces qui pèsent sur le secteur laitier, notamment avec la refonte du Guide alimentaire canadien et la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Dans son bilan de l'année, le président des PLQ, Bruno Letendre, a souligné la croissance exceptionnelle du secteur : une hausse de 10 % entre 2015 et 2017, ce qui représente des livraisons de plus de 9 millions de litres par jour. Une des principales causes de cette croissance vient d'une augmentation de la demande de matière grasse pour la crème et le lait de transformation durant les quatre dernières années. Ceci s'explique notamment par le fait que les données scientifiques probantes les plus récentes tendent à démontrer qu'il n'existe aucune association entre les gras saturés des produits laitiers et les maladies cardiovasculaires et que ceux-ci pourraient même contribuer à la réduction de leur incidence.





Pour Bruno Letendre, président des PLQ, l'incertitude entourant les accords commerciaux et l'instabilité des revenus des producteurs nous ramènent à une chose fondamentale : la gestion de l'offre est plus pertinente que jamais.

COMITÉ EXÉCUTIF

Au terme de l'assemblée générale annuelle, le conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec a procédé à l'élection du comité exécutif pour la prochaine année. **Bruno Letendre**, producteur laitier de Saint-Georges-de-Windsor dans la région de l'Estrie, a été reconduit à la présidence pour un huitième mandat. **Daniel Gobeil** du Saguenay-Lac-Saint-Jean et **Yvon Boucher** de Montérégie-Est ont respectivement été élus 1^{er} et 2^e vice-présidents. **Richard Bouchard** de Capitale-Nationale-Côte-Nord et **Jean-François Morin** de Chaudière-Appalaches-Nord siègent à titre de membres du comité exécutif.

Outre les membres du comité exécutif, le conseil d'administration des PLQ est composé des administrateurs suivants : Gabriel Rancourt (Abitibi-Témiscamingue), Gilbert Perreault (Lanaudière), Normand Barriault (Gaspésie-Les-Îles), Pierre Lampron (Mauricie), Bruno Cyr (Chaudière-Appalaches-Sud), Gabriel Belzile (Bas-Saint-Laurent), Alain Brassard (Centre-du-Québec), Yvan Bastien (Outaouais-Laurentides) qui succède à Réal Gauthier, Peter Strebel (Montérégie-Ouest) en remplacement de Maurice Montcalm, et, Marcel Blais (Estrie), membre observateur.



De mars 2017 à mars 2018, les ventes au détail ont augmenté pour le beurre (4,5 %), la crème (4,4 %), le fromage (3,3 %) et le yogourt (0,6 %). La croissance du secteur laitier a eu des effets bénéfiques pour l'économie du Québec alors que les producteurs ont investi plus de 520 millions de dollars en bâtiments, machinerie et équipements dans les fermes. La Commission canadienne du lait prévoit que la croissance de la demande sera plus modérée dans les prochaines années.

LES PRIX À LA FERME NE SE SONT PAS REDRESSÉS

Malgré une croissance des marchés et une augmentation importante de la production, les producteurs demeurent confrontés à une situation difficile quant au prix du lait à la ferme. Le prix moyen en 2017 était de 69,99 \$/hl, alors qu'il était de 70,97 \$/hl en 2016, de 71,46 \$/hl en 2015 et de 76,33 \$/hl en 2014. Ces bas prix sont attribuables en partie au fait qu'une part importante de la production de beurre entraîne aussi la production de solides non gras du lait, non requis par le marché, qui sont vendus au prix mondial de la poudre de lait écrémé.

Pour l'année 2018, la croissance de la demande pour le beurre et la crème va continuer de faire croître le marché, mais aussi d'exercer une pression à la baisse sur le prix aux producteurs. Les prix mondiaux pour la poudre

Votre robot vérifie les gestations ?

DeLaval VMS™ Supra+ est l'ultime robot de traite qui vérifie si vos vaches sont gestantes grâce à des tests en ligne sur la progestérone. Gagnez du temps et augmentez la rentabilité avec le Système de Traite Volontaire VMS Supra+, maintenant disponible.



We live milk
Nous vivons le lait

Renseignez-vous sur le
Programme de Financement
d'Équipement DeLaval

dL financial solutions
partner

Pour en savoir plus, veuillez visiter votre concessionnaire autorisé DeLaval local, ou delaval.com

DMD Picard Entreprises Inc.
Ste-Anne-des-Plaines, QC
1-855-524-5453

Bilodeau & Fils 2002 Inc.
Montmagny, QC
418-248-5908

Les Équipements
A Provencher & Fils Inc.
Ste-Eulalie, QC
819-225-0225

Les Équipements Agri-Lait
Saint-Bruno, Lac Saint Jean, QC
418-343-2250

Les Équipements AgriLeader Inc.
Ormstown, QC
450-829-3773

Les Équipements J.P.L. Inc.
Saint-Pascal, QC
418-492-6852

Marcel Morissette Inc.
Ste-Claire, PQ
418-883-3388

Richard Grenier Enr.
Maskinongé, QC
819-227-2371

Service Agromécanique Inc.
Saint-Clément, QC
418-963-2177

Technico-Lait Inc.
Coaticook, QC
819-849-2663

Équipement Aubin
Palmarolle, QC
819-787-2569



www.delaval.com

Δ est une marque déposée de Tetra Laval Holdings & Finance S.A. et DeLaval est une marque déposée/service de DeLaval Holding AB © 2018 DeLaval Inc. DeLaval, 150-B Jameson Drive, P.O. Box # 4600 Peterborough, Ontario K9J 7B7, CANADA.

DeLaval



Canadiens ne consomment pas assez de calcium et cinq autres éléments dont les produits laitiers sont une source importante, il a déposé en février un projet de règlement visant à décourager la consommation d'aliments transformés qui contiennent plus de 15 % de l'apport quotidien en sel, sucre et gras saturés avec une étiquette dissuasive sur le devant des emballages. Ce projet ne tient pas compte de la valeur nutritive globale des produits laitiers qui seraient visés – la plupart des fromages et des yogourts – alors qu'il exempterait de cet étiquetage des produits comme les boissons gazeuses diètes et la plupart des croustilles. Santé Canada envisage également d'éliminer complètement du prochain Guide alimentaire canadien la catégorie des produits laitiers.

Depuis plusieurs années, les études scientifiques confirment que le gras laitier n'est pas dommageable pour la santé. Les produits laitiers peuvent même contribuer à réduire les risques de certaines maladies du cœur, d'hypertension, d'accident cardio-vasculaire cérébral et joueraient un rôle dans la

de lait vont demeurer bas, ce qui va contribuer à maintenir le prix moyen sous les 70 \$ par hectolitre pour les prochains mois.

Les délégués ont adopté une résolution visant à améliorer le prix aux producteurs par le développement de marchés à valeur ajoutée pour les solides non gras, par un ajustement de la pondération du prix de la matière grasse et des solides non gras dans la facturation aux usines et par l'invocation des circonstances exceptionnelles auprès de la Commission canadienne du lait (CCL) pour modifier le prix des classes 1 à 4. Ce processus peut être déclenché, notamment, lorsque la différence entre le revenu des ventes et le coût de production dépasse 3,5 %.

ÉTIQUETAGE ET GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN

Santé Canada a amorcé en 2016 une révision de ses politiques nutritionnelles dans le but d'améliorer la santé des Canadiens. Bien que Santé Canada reconnaisse que les

Enquête sur les coûts de production 2017

MERCI AUX ENTREPRISES PARTICIPANTES

Bruno et Raymond Malenfant, de la Ferme Malenfant (Squatec) inc. de Squatec dans la région du Bas-Saint-Laurent, ont remporté cette année le Prix de reconnaissance en participant à l'enquête sur les coûts de production 2017. Il s'agit d'un prix en argent d'une valeur de 4 000 \$.

La ferme gagnante a été désignée par tirage au sort qui a eu lieu lors de l'assemblée générale annuelle.

Ce prix vise à remercier les producteurs et les productrices qui ont participé, sur une base volontaire, à l'enquête sur les coûts de production.

En 2017, 107 entreprises laitières, dont 100 du Québec et 7 du Nouveau-Brunswick, ont accepté de collaborer avec le Groupe AGÉCO à cette enquête.

Félicitations à messieurs Malenfant.



Bruno Malenfant, gagnant du Prix de reconnaissance, en compagnie de Gabriel Belzile, président des Producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent.



et des accords à venir: «La menace constante de nouvelles concessions de marchés – qui plane sur nos fermes et nos familles, nos investissements financiers et humains – doit arrêter. Le secteur laitier a assez servi de monnaie d'échange dans les accords commerciaux. C'est assez!»

Dans le même ordre d'idée, les délégués ont souligné que le secteur laitier avait déjà suffisamment payé de son marché et de ses revenus dans les négociations commerciales de l'AECG et du PTPGP et ont adopté une résolution demandant au gouvernement du

prévention du diabète de type 2 et du cancer colorectal. Les délégués ont pu assister à la conférence du docteur Andrew Samis, chirurgien cardiaque et professeur adjoint à l'Université Queen's, sur ce sujet. Ils ont adopté une résolution demandant à Santé Canada d'exempter l'ensemble des produits laitiers de l'obligation d'étiquetage dissuasif de son projet de règlement et de maintenir une place de choix pour les produits laitiers dans les recommandations du prochain Guide alimentaire canadien.

ENTENTES COMMERCIALES: PAS D'AUTRES CONCESSIONS

L'entrée en vigueur de l'Accord économique et commercial global (AECG) le 21 septembre 2017 n'améliore pas la situation financière des producteurs. Avec l'importation des 17700 tonnes de fromage européen, les agriculteurs laitiers canadiens perdront, à terme, 100 millions de dollars par année à perpétuité. De plus, les concessions faites pour le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) représentent des pertes de 160 millions de dollars annuellement pour les fermes laitières. «Nous maintiendrons nos pressions auprès du gouvernement pour qu'il reconnaisse ces nouvelles pertes et déclenche rapidement un plan de mesures d'atténuation équitables pour les producteurs», a conclu le président des PLQ.

Le président a profité de son discours pour demander au gouvernement de ne plus accorder aucune concession dans le secteur laitier lors de la renégociation de l'ALENA



Anthony Kavanagh, l'humoriste bien connu et porte-parole des Fromages d'ici a fait une visite surprise aux délégués lors de la présentation des programmes marketing des PLQ.



ENTENTES COMMERCIALES

Marie Ly, directrice adjointe, Politique et commerce international pour Les Producteurs laitiers du Canada (PLC), est venue présenter un survol des ententes commerciales, précisant que les PLC travaillaient en collaboration avec les provinces et les gouvernements pour que la gestion de l'offre demeure intacte dans les prochaines négociations.



Canada de ne faire aucune nouvelle concession au marché des produits laitiers dans les négociations commerciales en cours afin de préserver intégralement la gestion de l'offre. Les délégués ont également exigé que le gouvernement mette en place

un panier de mesures qui seront à la hauteur des impacts à long terme de ces accords et qu'il s'assure que les normes de fabrication des produits laitiers importés respectent les normes canadiennes en vigueur pour être commercialisés au Canada.



DEMEURER UNIS

Le nouveau président des Producteurs laitiers du Canada (PLC), Pierre Lampron, a souligné que la gestion de l'offre permet aux producteurs d'investir dans les fermes et dans les communautés partout au pays : « Au Canada, l'industrie laitière emploie un quart de million de personnes, contribue annuellement à plus de 19 milliards de dollars au PIB et à 3,8 milliards de dollars en recettes fiscales. » Il a mis en évidence l'appui des consommateurs envers les producteurs et les produits laitiers, précisant toutefois que les producteurs devront faire face à plusieurs menaces à court terme, comme les changements de préférences des consommateurs, la refonte du Guide alimentaire canadien et la renégociation de l'ALENA. « Continuons d'insister auprès du gouvernement canadien », a-t-il dit. Et soulignant le travail de mobilisation des producteurs auprès de leurs députés, il a conclu : « Nous devons demeurer unis devant ces défis et parler d'une seule voix! »

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE 2,2 MILLIONS



Jean-Claude Poissant, secrétaire parlementaire, a annoncé au nom du ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lawrence MacAulay, un investissement de plus de 2,2 millions de dollars pour aider les PLC à mettre en œuvre un programme de garantie aux consommateurs (proAction) et un système national de traçabilité pour l'industrie laitière. « Les producteurs laitiers canadiens, a-t-il déclaré, représentent un pilier de la croissance, de la création d'emploi et de l'innovation partout au pays. Le gouvernement du Canada est fier d'investir dans l'industrie laitière pour aider à renforcer

la confiance des consommateurs à l'égard des produits laitiers canadiens, tout en permettant à nos agriculteurs de continuer à fournir du lait et des produits laitiers sains de qualité supérieure. »

Au sujet des ententes commerciales, M. Poissant a mentionné aux délégués que leur message avait bien passé : « Je peux vous assurer que vous avez convaincu tout le monde que vous ne voulez aucune concession dans la gestion de l'offre. Nous partageons vos inquiétudes. » « Notre gouvernement est résolu à maintenir un système de gestion de l'offre fort et profitable », a-t-il ajouté.



Une véritable
innovation
agricole

JE SUIS AGRICULTEUR

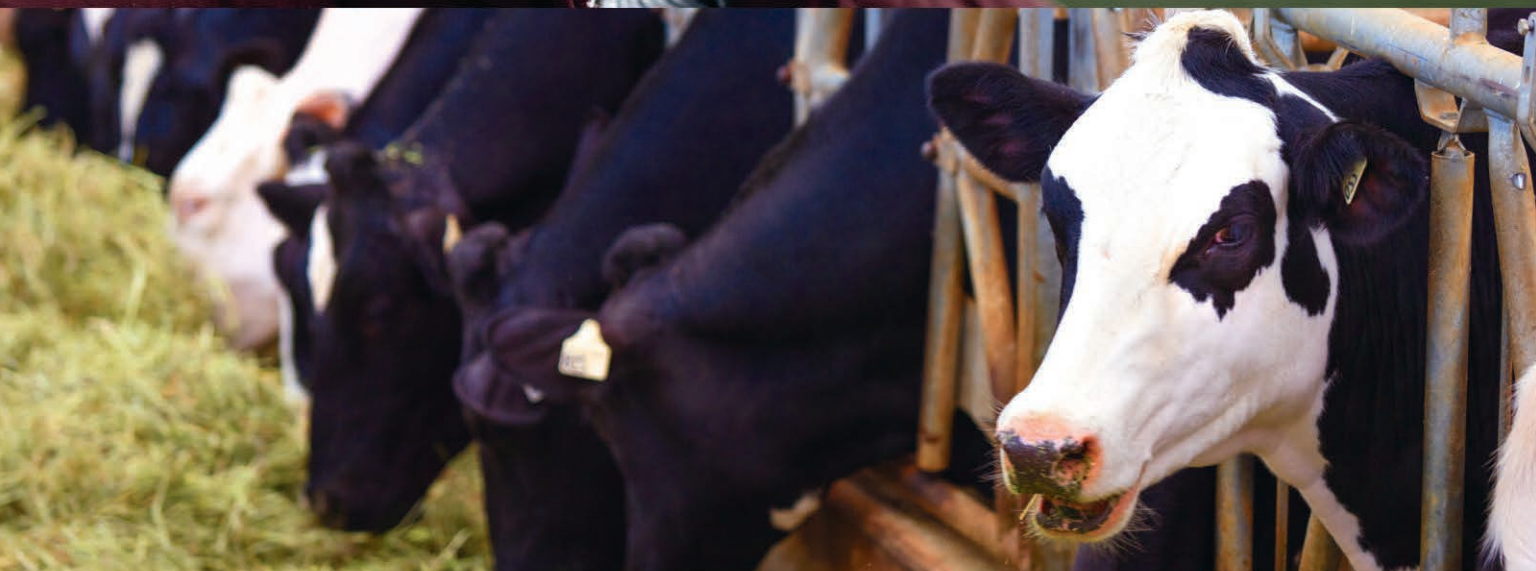


CARMAN WEPPLER

Clifford, ON

Je ne ménage aucun effort
pour permettre à mes vaches
de demeurer en bonne santé
et de travailler fort pour
ma famille.

Je suis agriculteur.
L'agriculture, c'est ma vie.
JeSuisAgriculteur.ca



L'innovation en matière de bien-être des animaux, cela veut dire tirer les leçons du passé pour inspirer l'avenir.
Lorsqu'il faut traiter la douleur et l'inflammation, Metacam® 20* pour injection procure un soulagement de la douleur
rapide, précis et durable qui aide les animaux à atteindre leur plein potentiel.

* Solution injectable de Metacam® à 20 mg/mL

Metacam® est une marque déposée de Boehringer Ingelheim, utilisée sous licence.
© 2017 Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée. Tous droits réservés.



Boehringer
Ingelheim

HOMMAGES À TROIS ADMINISTRATEURS

PENDANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, UN HOMMAGE A ÉTÉ RENDU À TROIS ADMINISTRATEURS QUI ONT SIÉGÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AU COMITÉ EXÉCUTIF DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC (PLQ) AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES : DANIEL CÔTÉ, RÉAL GAUTHIER ET DENIS MORIN.

Daniel Côté

Daniel Côté a été administrateur aux PLQ de 2005 à 2017 et membre du comité exécutif de 2011 à 2016. Il a commencé son implication comme administrateur du Syndicat des producteurs de lait du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 1999 et en est devenu président en 2005.

Daniel a également siégé à de nombreux autres comités, reliés principalement à des enjeux en lien avec la ferme, comme la qualité du lait, les boucles ATQ et la biosécurité. Il a grandement contribué aux orientations des dossiers de l'organisation. Il a aussi été nommé l'un des représentants des PLQ au conseil d'administration du CIAQ en 2007, où il a accédé à la présidence en 2015. Il a donc été aux premières loges et l'un des principaux artisans de la profonde transformation du CIAQ au cours des dix dernières années.

Daniel est reconnu pour bien se préparer aux réunions. Il lit ses dossiers et est un grand utilisateur de données techniques. Il possède ses sujets et intervient s'il le juge utile. Il a toujours été un bon représentant, déployant les efforts nécessaires pour améliorer la situation des producteurs.



Daniel Côté, sa conjointe Diane Nolin et Daniel Gobeil.



Réal Gauthier et Bruno Letendre.

Réal Gauthier

Réal Gauthier a été administrateur aux PLQ de 2006 à 2017. Il est devenu membre du comité exécutif de l'organisation en 2012, et a occupé le poste de 1^{er} vice-président en 2017. Réal est devenu administrateur du Syndicat des producteurs de lait d'Outaouais-Laurentides en 2003 et président en 2006.

Réal croit à la valeur des services-conseils et de la recherche. Il a siégé au conseil d'administration de Valacta de 2007 à 2017. Il a également été administrateur de Novalait de 2013 à 2015, puis président à son second mandat de 2015 à 2017. Il a aussi siégé à plusieurs comités de cette organisation. Homme d'idées, son intérêt à vouloir améliorer les choses et à faire avancer les dossiers l'amène régulièrement à suggérer de nouvelles propositions. Il n'a pas peur de sortir des sentiers battus. On l'a vu dans la promotion de la profession, un dossier qui lui tient à cœur, où il a fait plusieurs apparitions médiatiques pour parler du travail d'un producteur de lait. Il n'est pas du genre à juste souhaiter les choses, il travaille pour que ça arrive.

Denis Morin

Denis Morin a été administrateur aux PLQ de 2007 à 2017. Il est devenu membre du comité exécutif de l'organisation en 2009 et a été élu 1^{er} vice-président en 2011. Il occupera cette dernière fonction jusqu'à 2017. Il a commencé à s'impliquer en 1997, alors élu administrateur du Syndicat des producteurs de lait du Centre-du-Québec. Il en acceptera la présidence en 2007.

Dans son rôle de 1^{er} vice-président aux PLQ, Denis a joué un rôle très important en appuyant le président dans tous les enjeux cruciaux auxquels font face les producteurs. Il s'est impliqué dans toutes les négociations importantes. Que l'on pense notamment aux négociations commerciales internationales qui se sont succédé

ces dernières années, et plus récemment, le dossier du lait diafiltré et les discussions à propos de la stratégie sur les ingrédients. Et bien sûr, les négociations des conventions de mise en marché du lait et de la Convention de transport.

Denis est reconnu pour avoir une maîtrise et une compréhension approfondies des sujets qu'il a à traiter. Sa rigueur et son calme ont été d'une grande utilité dans beaucoup de dossiers, dont les dossiers nationaux où il fallait faire entendre la voix et les préoccupations du Québec, comme lors de la mise en place de proAction. Son objectif: obtenir ce qui était le mieux pour les producteurs.

Denis savait aussi rendre compréhensibles des dossiers souvent complexes. Il se donnait toujours la peine de bien expliquer, car il voulait que l'on comprenne bien les enjeux en cause. Ses collègues administrateurs appréciaient sa rigueur et son intégrité, et certains le considéraient comme un mentor et un modèle.



Denis Morin et sa conjointe Sylvie Goulet avec Bruno Letendre.



Epoxy Pro Inc.

SHERBROOKE

3275 rue King Est.
Sherbrooke (Québec)
J1E 3Y7
Tél : 819 821-3737
www.epoxypro.ca
Sans frais : 1 855 397-3737

DRUMMONDVILLE

4648 boulevard Saint-Joseph
Drummondville (Québec)
J2A 1Y6
Tél : 819 479-3737
www.epoxypro.ca

Réparation de fosses à fumier et purin partout au Québec!

30 ans d'expérience

Estimation gratuite! Réservez tôt !

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis **plus de 30 années**, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont **garantis** pour une période de **5 ans**.

196067

ÉTUDE DES RÉSOLUTIONS

Au total, les délégués ont adopté neuf résolutions qui sont présentées dans un cahier ensaché avec l'actuel numéro du *Producteur de lait québécois*. Mis à part les résolutions mentionnées plus tôt, soit celles sur les revenus des producteurs, la fin des concessions dans les ententes commerciales, les compensations pour atténuer l'effet des concessions de l'AECG et du PTPGP ainsi que l'étiquetage et le guide alimentaire canadien, les délégués ont adopté des résolutions portant sur la contribution pour l'administration du plan conjoint, la contribution pour le marketing, la politique bioalimentaire, les programmes d'aide au démarrage et à la relève ainsi que le retour d'une marge de quota non négociable. Il n'y a pas eu de résolution portant sur les fusions de quota, puisqu'elle avait été rejetée par 11 des 14 régions lors des tournées d'information d'automne.

Modification des prélevés

Dans le contexte de croissance rapide de la demande des produits laitiers des trois dernières années, le volume de production accru génère des prélèvements supplémentaires qui dépassent les besoins financiers pour l'administration du plan conjoint. Les délégués ont donc demandé une diminution de la contribution pour l'administration du plan conjoint afin de le faire passer de 0,0352 \$ à 0,0318 \$ par kilogramme de solides totaux (soit une baisse d'environ 0,0442 \$ par hectolitre) au 1^{er} mai 2018.

Le même phénomène se présente concernant la contribution pour le financement des activités de publicité et de promotion des produits laitiers. La croissance de la production a fait passer le fond de près de 43 millions de dollars en 2014 à près de 50 millions en 2017. Les délégués ont donc décidé de diminuer le prélevé de 1,50 \$ à 1,35 \$ par hectolitre à compter du 1^{er} mai 2018, ce qui représente une diminution de 0,1131 \$ par kilogramme de solides totaux. Cet ajustement permettra de maintenir un niveau d'investissement pour les activités marketing de l'ordre de 48 millions de dollars par année.

DANIEL LEFEBVRE PRÉSENTE VALACTA



Daniel Lefebvre

Daniel Lefebvre, directeur général de Valacta, est venu dresser un portrait des différents services offerts par son organisation, autant du côté technique, que service-conseil, analyses en laboratoire, formation et recherche et développement. Il a mentionné que Valacta, c'est quelque 2 565 000 échantillons de lait analysés tous les ans qui servent non seulement à déterminer la qualité du lait, mais aussi à déterminer la paie des producteurs sur la base des composants. Il a profité de l'occasion pour parler de deux nouveaux services, à savoir le dépistage de la leucose et l'optimisation des données des robots de traite.

PRODUITS LAITIERS NUTRITIFS



Andrew Samis

En lien avec la future politique d'étiquetage dissuasive de Santé Canada, qui pointerait du doigt les aliments trop sucrés, salés ou gras, le chirurgien cardiaque émérite Andrew Samis croit que le gouvernement rate la cible en visant les produits laitiers, comme le beurre, le yogourt et le fromage. D'après celui qui est également professeur adjoint à l'Université Queen's, Santé Canada s'apprête à prendre de mauvaises décisions, parce que ses recommandations alimentaires sont basées sur des conclusions scientifiques qui ne tiennent plus la route aujourd'hui. « Il n'y a pas de preuve scientifique pour émettre des lignes directrices afin de réduire la consommation de gras laitier », a-t-il martelé. Il invite le gouvernement à s'appuyer sur les plus récentes données scientifiques et sur une analyse complète et rigoureuse des aliments.

DÉFENDRE LA GESTION DE L'OFFRE DANS SON INTÉGRALITÉ



Laurent Lessard

Dans la perspective d'un éventuel accord de l'ALÉNA au cours des prochaines semaines, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Laurent Lessard, est venu réitérer l'importance pour son gouvernement d'appuyer et de protéger la gestion de l'offre. Il entend continuer de faire des démarches auprès du gouvernement fédéral pour qu'il respecte cet engagement. Selon lui, « la gestion de l'offre doit être maintenue dans son intégralité. »

EN ROUTE VERS LES PLC 2.0



Jacques Lefebvre

Jacques Lefebvre, directeur général des Producteurs laitiers du Canada (PLC), estime que son organisation est à un point tournant de son histoire. Au cours des prochaines semaines, les PLC devraient démarrer un chantier national en vue

de sonder les producteurs de partout au pays afin de savoir ce à quoi ils s'attendent de leur organisation, mais visant aussi à définir son mandat pour les prochaines années. « Pour que les PLC soient efficaces, il faudra établir un petit nombre d'objectifs mesurables, a-t-il signalé. » Mentionnant que le budget de son organisation a été amputé de 43 % au cours des derniers mois en raison du retrait de certains joueurs, il a ajouté que « l'établissement de nouvelles balises passe par une réflexion de notre modèle de financement ». « Avec les défis auxquels tous les producteurs canadiens font face, a conclu Jacques Lefebvre, c'est le temps plus que jamais qu'ils soient unis. »

RESTER DÉTERMINÉS



Marcel Groleau

Lors de son allocution à l'AGA, le président de l'UPA, Marcel Groleau a invité les producteurs à demeurer unis, mais surtout à continuer de défendre bec et ongles leur système de gestion de l'offre. Malgré des prix du lait qui peuvent en

décevoir plusieurs, M. Groleau reste convaincu que la gestion de l'offre reste le meilleur outil que les producteurs ont en main pour assurer leur avenir. « Quand on se compare à d'autres secteurs ou à d'autres producteurs laitiers dans le monde, on se rend compte qu'ils n'ont pas beaucoup d'outils aussi efficaces », a-t-il tenu à souligner. Face aux négociations des accords commerciaux et notamment à un éventuel accord de l'ALENA. M. Groleau a invité les producteurs à serrer les rangs. « N'ayons pas un excès de confiance face aux gouvernements qui disent vouloir défendre notre système et continuons de nous montrer déterminés à le conserver », a-t-il plaidé. M. Groleau a aussi souligné l'importance de garder des appuis au sein de l'industrie et du grand public : « Aujourd'hui, les consommateurs savent ce qu'est la gestion de l'offre, c'est un avantage énorme pour nos organisations. »

MAINTENANT
DISPONIBLES
AU CANADA



Les Hoftracs® multifunctions –
Un allié puissant pour toutes les applications.

Contactez votre concessionnaire:
www.weidemann.de/fr | info-canada@weidemann.de



WEIDEMANN

designed for work

196909



Les délégués ont exigé qu'il n'y ait pas d'autres concessions.

Politique bioalimentaire

Alors que le gouvernement du Québec dévoilait sa nouvelle politique bioalimentaire qui a pour objectif le développement d'une industrie bioalimentaire prospère, durable, ancrée sur le territoire et engagée dans l'amélioration de la santé des Québécois, les délégués ont demandé au gouvernement de mettre en place des programmes pour aider le secteur à être efficace, répondre à la demande des consommateurs et déployer son savoir-faire par des mesures appuyant l'investissement pour la modernisation des installations de production et de transformation, la recherche, et le développement des marchés rentables. Ils réclament également que les règles administratives associées aux programmes d'appui au développement du secteur soient les plus simples possible de façon à s'assurer que les sommes disponibles servent entièrement et concrètement au développement du secteur, et que les différents ministères procèdent à l'embauche de personnel pour s'assurer que les délais administratifs

n'empêchent pas des projets structurants de se réaliser.

Programmes d'aide au démarrage et à la relève

En 2017, l'Assemblée générale annuelle avait mandaté Les Producteurs de lait du Québec pour développer une démarche de consultation auprès des producteurs afin de mieux cerner leurs aspirations et attentes comme environnement d'affaires lié à leurs politiques de quota. La proposition pour le développement d'un programme d'aide à l'établissement n'avait pas fait consensus lors des assemblées de secteur. Les délégués ont donc demandé au conseil d'administration des PLQ de poursuivre son processus de réflexion et de consultation, en collaboration avec la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), afin

de revoir les programmes d'aide à la relève et au démarrage et de soumettre des propositions, pour consultation, auprès des producteurs.

Remise d'une marge de quota non négociable

Enfin, pour combler la hausse des besoins canadiens et pallier le délai entre l'annonce des hausses de marché et la capacité de certains producteurs à suivre la cadence, les producteurs de lait du Québec se sont retrouvés dans un contexte de surémission de quota ces dernières années. La marge

de quota non négociable avait été retirée l'an dernier.

L'Assemblée demande à ce que toutes les nouvelles augmentations de quota soient mises dans une marge de quota non négociable jusqu'à un maximum de 5 %. ■

Le cahier des résolutions, de même que les présentations vidéo et PowerPoint de l'assemblée générale annuelle des Producteurs de lait du Québec sont disponibles dans la bibliothèque de l'extranet producteur.

Des clés pour un chantier efficace

- Il est souvent possible d'améliorer la performance d'un chantier fourrager sans avoir à faire d'investissement majeur.

L'agroéconomiste Michel Vaudreuil a examiné à fond la question de l'efficacité des chantiers de récolte fourragère. Il a collaboré avec Valacta il y a quelques années lorsque cette organisation a mis sur pied la formation *Le défi des fourrages*. Le conseiller du groupe de gestion Beauce-Frontenac a également accompagné plusieurs producteurs désireux d'améliorer la performance de leur chantier fourrager. Une des leçons que Michel tire de son expérience : « La plupart des

Il arrive souvent que ce soit le râteau qui ralentisse le chantier. Il peut être nécessaire de le remplacer par un autre de plus grande capacité ou d'en ajouter un deuxième. Mais en situation de sous-capacité légère, certains trucs peuvent éviter un investissement.



producteurs parviennent à améliorer fortement la performance de leur chantier sans avoir à faire d'investissement majeur, seulement en appliquant des solutions légères. »

Ces solutions légères sont variées et elles dépendent de l'objectif précis poursuivi par le producteur (voir l'encadré « Se donner un objectif clair »). Voici une liste d'actions pouvant engendrer un gain d'efficacité.

DÉTERMINER AVEC PRÉCISION LA CAPACITÉ DE CHAQUE ÉQUIPEMENT

Un chantier de récolte efficace est un qui ne comporte pas de goulot d'étranglement. « On constate assez souvent que le râtelage ralentit le chantier », donne en exemple le conseiller. Les producteurs connaissent la capacité de certains équipements, comme le nombre d'hectares pouvant être fauchés en une heure. Au besoin, les fournisseurs d'équipement peuvent fournir des données. Pour certains équipements comme les remorques d'ensilage, où la distance entre en ligne de compte, Michel Vaudreuil suggère de conserver un carnet dans le tracteur et de noter soigneusement délais et quantités.



L'efficacité du chantier de récolte constitue un enjeu majeur pour une entreprise. « J'en suis rendu à penser qu'il ne devrait pas y avoir de retard d'exécution dans un chantier de récolte » (Michel Vaudreuil, agroéconomiste).

SE DONNER UN OBJECTIF CLAIR

Vous souhaitez améliorer la performance de vos chantiers fourragers? Michel Vaudreuil souligne qu'il faut définir un objectif clair et mesurable (\$\$\$) et le calculer en partant. Par exemple, réduire les coûts de concentrés avec du meilleur fourrage. Ou encore, réduire l'âge au premier vêlage avec de meilleurs fourrages.

« Pour certains, la priorité est d'augmenter la rapidité d'exécution, mais ce n'est pas le cas pour tous, observe-t-il. Certains producteurs veulent plutôt s'attaquer à un problème de qualité globale des fourrages ou d'uniformité de la qualité. D'autres encore sont confrontés à un défi de disponibilité de la main-d'œuvre. Dans ce cas, l'objectif peut être de passer de quatre fauches par récolte à deux ou même une seule fauche. Ça peut être aussi de majorer les salaires. Verser 20 \$ de l'heure ou même 25 \$ au lieu de 15 \$ pour engager des gens expérimentés et disponibles entraîne un déboursé supplémentaire. Mais c'est peu compte tenu de la valeur d'une récolte de qualité. Quatre cents balles rondes d'une valeur commerciale unitaire de 40 dollars, cela correspond à 16 000 dollars. »

« J'en suis rendu à penser qu'il ne devrait pas y avoir de retard d'exécution dans un chantier de récolte, conclut-il. L'enjeu financier est majeur pour l'exploitation. »

PLANIFIER LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE

C'est un des piliers de soutien d'un chantier efficace. Certains producteurs bâtissent une grille qui détaille, heure après heure, quels équipements sont actifs et qui les opère. Même si on n'applique pas une approche aussi systématique, il demeure nécessaire de vérifier la disponibilité des employés et de prendre en compte leur capacité, car tout le monde n'est pas en mesure d'aligner 12 heures consécutives de travail. « Je recommande aussi aux gestionnaires de chantier de rencontrer tous les membres de leur équipe pour leur expliquer pourquoi et comment ils ont planifié leur chantier », signale Michel Vaudreuil.

POUVOIR COMMUNIQUER EN TOUT TEMPS

Pour éviter des délais, vaut mieux s'assurer que tous peuvent communi-



Un des fondements d'un chantier de récolte efficace, c'est de connaître avec précision la capacité de travail de chaque équipement. Cela permet de déterminer si une étape de la récolte risque de ralentir tout le chantier.

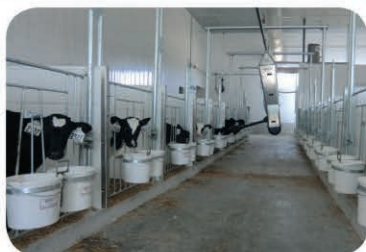
quer entre eux instantanément, par cellulaire ou autrement. Un petit truc: en programmant les numéros de tout le monde dans son téléphone, on s'évite d'avoir à les recomposer chaque fois.

PRÉVOIR UN PLAN B POUR LES IMPRÉVUS

Impossible de tout prévoir dans un chantier de récolte. Mais certains imprévus sont... presque prévisibles

et on peut faire en sorte de limiter les inconvénients qu'ils entraînent et en particulier la perte de temps. Un exemple: les crevaisons. « Certains producteurs montent d'avance des

LA TECHNOLOGIE smart POUR DES VEAUX EN BONNE SANTÉ



CalfRail en stabulation individuelle

- Jusqu'à 8 repas automatiques/jour
- Petites portions préparées à l'instant
- Quantités adaptées à chaque animal
- Jusqu'à 32 veaux par unité CalfRail
- Contrôle flexible des animaux
- Nettoyage automatique



www.foerster-technik.com
facebook.com/foerstertechnikNA

Distributeur automatique

- Gestion des priorités des jeunes veaux
- Jusqu'à 120 veaux élevés sur 4 stations
- Des veaux vite entraînés
- Plans d'allaitement adaptés à chaque animal
- Nettoyage intégré
- Buvée simultanée en option

**FÖRSTER
TECHNIK®**

Foerster-Technik North America Inc.
jan.ziemerink@foerster-technik.com
 Téléphone: 519-239-9756

196647

« C'EST COMME UN CHALLENGE »



Jérôme Lemay fauche généralement toutes ses prairies d'un seul coup et complète ses récoltes en 36 heures. « C'est bien plus facile d'avoir de la main-d'œuvre si le chantier est rapide » (Jérôme Lemay).

L'écran du cellulaire de Jérôme Lemay, propriétaire de la ferme Mathilde, affiche plusieurs applications. Une de celles qui lui tiennent le plus à cœur s'appelle In Touch. Reliée au mélangeur RTM, elle calcule instantanément la rentabilité de la production de lait de la ferme. L'éleveur de Saint-Édouard-de-Lotbinière aime suivre de près ses

résultats. « Ce qui compte en priorité, dit Jérôme, c'est ce qui reste dans nos poches. »

On ne s'étonne pas de le voir très attentif à l'efficacité de ses chantiers fourragers. Pour alimenter la soixantaine de vaches en lactation et les sujets de remplacement, il compte sur 120 acres de prairies et une vingtaine d'autres en maïs ensilage.

En général, Jérôme parvient à boucler ses chantiers d'ensilage d'herbe en 36 heures. Depuis plusieurs années, il applique l'approche qui consiste à faucher toutes les prairies d'un seul coup. « Il y a eu une exception notable, et c'est l'an dernier, dit-il. Aux deuxième et troisième coupes, les fenêtres de beau temps étaient trop étroites et on a dû se résoudre à faucher en deux coups. »

Le propriétaire de la ferme Mathilde analyse avec soin les prévisions météo. Pour les prévisions fines, du type heure par heure, il privilégie le site Storm Radar. « Je trouve que ce sont les prévisions les plus précises. Elles sont basées sur notre localisation GPS » (Jérôme). Il amorce la fauche si les probabilités de pluie sont sous la barre des 40 %.

Ses chantiers de récolte fourragère font travailler jusqu'à quatre personnes en même temps : l'une opère la fourragère, une seconde passe le râteau, une troisième se charge du transport des remorques d'ensilage et une dernière procède au déchargement dans les deux silos-tours. « J'engage des amis qui ont de l'expérience et une bonne disponibilité. Avoir une bonne équipe, c'est fondamental », affirme Jérôme.

Posséder un bon plan de match l'est tout autant. Une semaine avant la date de fauche envisagée, il contacte

roues de rechange, rapporte Michel Vaudreuil. Remplacer une roue est beaucoup plus rapide que réparer une crevaillon. » Le conseiller cite aussi le cas d'un producteur qui verse 100 dollars à un voisin pour que celui-ci prépare sa presse et la sorte de la remise au cas où la sienne lâcherait. Il arrive aussi qu'un employé déclare forfait à

Pour alimenter la soixantaine de vaches en lactation et les sujets de remplacement, le propriétaire de la ferme Mathilde compte sur 120 acres de prairies et une vingtaine d'autres en maïs ensilage.



ses employés une première fois pour les informer de la date ciblée. La veille, il les appelle une seconde fois. Puis, le matin même, il les contacte directement du tracteur, les avisant qu'il est en train de faucher. Notons qu'il prévient une quatrième personne qu'il peut appeler en renfort. « On ne sait jamais ce qui peut arriver, raisonne le producteur. Une personne peut se blesser, par exemple. Ça ne s'est jamais produit ici, mais ça s'est vu ailleurs. »

Pouvant compter sur son épouse et un employé pour la traite, il met la faucheuse en marche dès 4 h 30 du matin. Il s'est équipé d'une faucheuse portée dont l'un des mérites, explique-t-il, est de gagner du temps dans les extrémités de champ. L'herbe est étendue sur la pleine largeur. La faucheuse peut maintenir un rythme de 9,5 acres par heure.

Soulignons que Jérôme récolte son mélange luzerne-mil à un stade plutôt hâtif. Il explique : « À la première coupe par exemple, je fauche quand l'épi du mil est rendu à environ six pouces dans la tige. Je compte sur l'ensilage de maïs pour fournir la fibre. » L'an dernier, l'ensilage d'herbe de la première coupe dosait 19 % de protéine et 1,49 Mcal en énergie.

Il veille à ce que son chantier ne comporte aucun goulot d'étranglement. Ainsi, il s'est doté d'un râteau de 25 pieds de largeur. Trois remorques standards de 16 pieds assurent un bon rythme de transport. « L'an dernier, dit-il, à la deuxième coupe, on est parvenu à décharger 38 boîtes en huit heures. »

Pour remplir les deux silos (18 pieds par 70, 16 pieds par 70), Jérôme compte sur un souffleur New Holland F62B. Cet équipement qu'il estime comparable à un Case 600

est actionné par un tracteur générant 110 forces à la prise.

On a beau essayer de tout prévoir, il survient quand même parfois des imprévus. « Une année, la fourragère a lâché, raconte l'éleveur. J'ai pu emprunter celle de mon voisin pour poursuivre la récolte. » Pour se prémunir le mieux possible contre de tels incidents, il effectue un entretien préventif complet des équipements pendant l'hiver.

La météo aussi peut réserver des imprévus même quand on analyse méthodiquement les prévisions. « L'an dernier, il nous restait un champ à ensiler, se souvient-il. Il était trop humide, mais comme on annonçait de la pluie, on l'a récolté quand même. Le silo a tellement coulé... »

« Coucher » une centaine d'acres de prairie d'un coup, on pourrait croire que ça stresse son producteur. Jérôme nous rassure : « Je dors bien, dit-il en riant. Peut-être est-ce un effet de la façon dont on a été élevés chez nous, mais je vois un chantier de récolte comme un *challenge*. C'est stimulant. Quand un problème survient, il y a toujours une solution. L'important, c'est de rester calme. »

Il conclut : « Le meilleur conseil que je puisse donner à un producteur qui veut améliorer l'efficacité de son chantier de récolte, c'est de prendre le temps de le planifier avec le conseiller de son groupe-conseil. Par exemple, on m'a aidé à élaborer une grille de temps qui indique ce que chaque personne devait faire à chaque heure de la journée. La grille inclut même les pauses. Ça a peut-être l'air un peu niais comme ça, mais ça rassure tout le monde. Moi le premier, bien sûr. »

la dernière minute ou encore se blesse en cours de chantier. C'est pourquoi on devrait avoir une personne en réserve capable de remplacer qui que ce soit au pied levé.

AVOIR DEUX ATOUTS : CRÉATIVITÉ ET SOUPLESSE

Il arrive qu'on se trouve en sous-capacité légère sur un équipement. Le râteau est souvent mis en cause. Il n'est peut-être pas nécessaire de le remplacer. « Si vous pressez des balles enrobées et que la capacité de la presse s'avère un peu juste, donne en exemple Michel Vaudreuil, un truc simple pour accélérer le chantier consiste à presser un certain nombre de balles dès la journée de la fauche et de commencer le pressage plus tôt

le lendemain. Ces balles seront plus humides, mais cela n'en affectera pas la conservation. En les identifiant, on pourra les utiliser avant le mois de décembre et éliminer ainsi les risques de gel. »

« Avant de remplacer un râteau ou d'en acquérir un deuxième, poursuit-il, une solution stratégique consiste à passer le râteau plus hâtivement dans les champs les plus séchants. Cela, même si ces champs ne doivent être pressés que le lendemain. La rosée ne touchera que la surface de l'andain et n'affectera pas la qualité du fourrage. »

D'AUTRES CONSEILS EN VRAC

- Commencer à faucher tôt, dès 5 h et même avant si possible. « L'idée

que la rosée constitue une nuisance est un mythe » (Michel Vaudreuil).

- Un système d'attache rapide constitue un incontournable.
- Si on est aux grosses balles, presser un andain après l'autre plutôt que de faire le tour du champ. Ainsi, quelqu'un pourra commencer à ramasser une demi-heure après le pressage sans avoir à se déplacer d'un bout à l'autre du champ.
- Un éparpilleur greffé à la faucheuse évite une opération de fanage.
- Mieux vaut finir avec les champs les plus près de l'étable : en fin de journée, tout le monde est fatigué.
- Utile de se garder une marge de manœuvre, un peu de « lousse », car d'authentiques imprévus, il en existe! ■

La passion de faire plus, c'est aussi de bien comprendre les vaches

Par **STEVE ADAM**, agronome, expert en confort, comportement et bien-être animal, R et D, Valacta

■ Si une meilleure compréhension de la nature des bovins nous amenait à ajuster notre attitude envers eux, cela aurait-il un impact sur leurs performances?

On a beau travailler toute la journée avec des vaches, ce n'est pas pour autant qu'on les connaît vraiment. La plupart d'entre nous avons appris à manœuvrer avec le troupeau par instinct et par expérience, mais sans trop se poser de questions ou s'attarder aux raisons des différents comportements et réactions.

Dans l'histoire de la domestication, apprivoiser les animaux de ferme

ne va pas nécessairement de soi. L'humain est considéré comme un prédateur, car ses yeux sont en position frontale, ce qui lui donne une bonne acuité visuelle et une vision en trois dimensions. Tandis que la vache, le cheval, le mouton, etc. ont les yeux en position latérale, une caractéristique des proies. Ainsi, pour ces animaux, nous demeurons toujours un prédateur malgré le fait qu'ils sont domestiqués

depuis des milliers d'années. Leur réaction et leur instinct en sont grandement influencés.

ÊTRE GENTIL AMÉLIORE LA PRODUCTION DU LAIT...

Les animaux ressentent notre humeur et notre façon d'être. Une étude au Québec a comparé les comportements des humains face aux vaches laitières. D'un côté, des personnes avec comportements aimables et de l'autre, des personnes avec des comportements aversifs. Les chercheurs ont constaté qu'environ 19 % du lait demeurerait dans le pis lorsque les vaches étaient traites par des personnes ayant un comportement aversif, comparativement à 10 % pour les personnes gentilles. C'est ce qu'on appelle le lait résiduel.

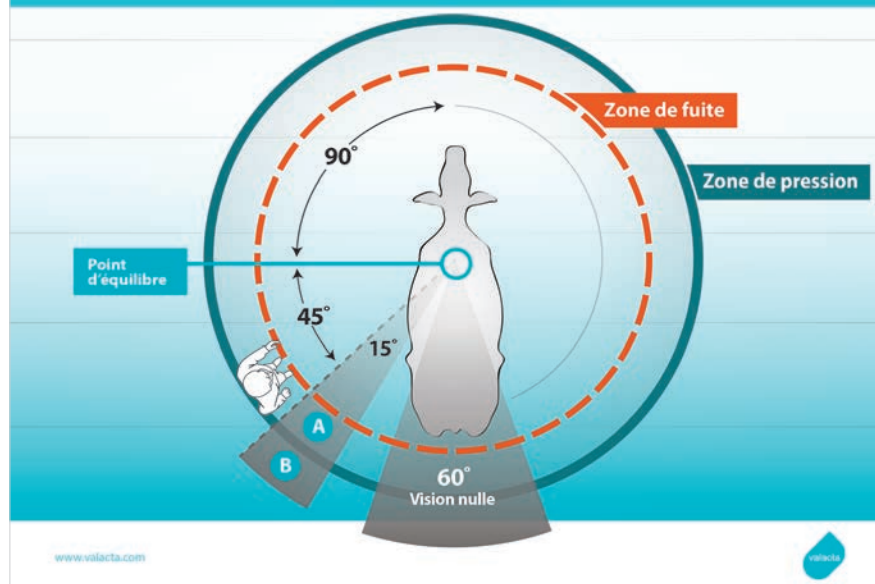
À l'aide d'un questionnaire, d'autres chercheurs ont pu catégoriser les producteurs ayant de l'empathie face à la douleur des animaux et ceux qui n'en avaient pas. Les fermes ayant des propriétaires empathiques à la douleur produisaient 10 % plus de lait par vache. De plus, les fermes ayant une équipe de trayeurs qui ne crient pas et qui ont une technique douce avec les animaux produisent près de 4 % de plus de lait.

Dans d'autres études, l'écart entre des comportements humains positifs et aversifs était de 13 %, soit 664 l/vache/année. Cela pourrait représenter un montant de 466 \$ de marge par vache par année qui n'est pas récolté pour un troupeau laitier moyen québécois.

... ET SA QUALITÉ AUSSI!

Il a été établi que les trayeurs qui ont le plus de comportements positifs durant la traite sont ceux qui ont des vaches ayant le moins de quartiers élevés en cellules somatiques et le moins de quartiers présentant de la mammite. Les vaches qui sont moins craintives face à l'humain sont aussi celles qui ont le moins de quartiers avec de la mammite. Le manque à





gagner s'estime à près de 744 \$ par cas de mammite clinique¹ observé.

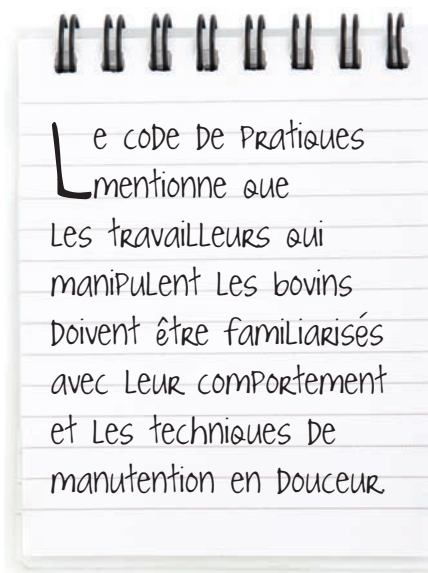
MOINS DE BLESSURES CHEZ LES PRODUCTEURS EMPATHIQUES

En Norvège, 154 producteurs ont fait l'objet d'une étude sur leur empathie face à des problèmes éprouvés par leurs animaux (dystocie, fièvre vitulaire, mammite, fracture de la hanche, etc.). Pour ce faire, les chercheurs ont demandé d'évaluer le niveau de douleur que ces problèmes pouvaient occasionner aux vaches à partir d'exemples en photos. Parmi tous les critères analysés, c'est dans le groupe de producteurs démontrant le plus d'empathie face aux problèmes éprouvés par leurs animaux que l'on retrouvait le moins de blessures aux jarrets.

LIMITER LA PEUR

On sait que plus un animal est manipulé par une personne, moins sa peur face à l'humain sera grande. Les animaux peuvent apprendre à réduire leur crainte par des expériences positives répétées. Pour mesurer la peur face à l'humain, des tests peuvent être effectués. En stabulation libre, il y a le test d'évitement d'une personne qui s'approche et aussi le test d'approche volontaire d'une personne immobile. En stabulation entravée, c'est l'acceptation de se laisser toucher la tête qui peut être utilisée comme test pour mesurer le degré de peur des animaux face à l'humain.

Une étude autrichienne a démontré que caresser une vache sur le dos (garrot), sur les côtés du poitrail ou à la base du cou réduisait le temps



d'approche d'une vache en stabulation libre. Ce sont les endroits où les vaches se lèchent entre elles de façon naturelle. En stabulation entravée, flatter la base du cou était beaucoup plus efficace que les autres endroits pour que les vaches se laissent toucher la tête.

Fait intéressant observé : les génisses qui sont flattées sur le cou environ 3 minutes par jour présentent de meilleurs gains quotidiens que celles qui ne le sont pas.

Lorsqu'un animal est stressé ou sous tension, il devient très imprévisible et toutes les notions de manipulation deviennent inefficaces. De façon générale, lorsque vous manipulez des vaches non stressées, elles ont tendance à vouloir vous regarder. Quand vous vous retrouvez parmi elles, elles cherchent à vous contourner pendant leur déplacement. Elles ont aussi ten-

dance à toujours vouloir rejoindre le groupe (les autres vaches). C'est leur instinct grégaire qui le dicte. Tous ces comportements naturels peuvent être utilisés à profit lors de la manipulation des bovins, et même pour d'autres animaux de ferme.

TRUCS POUR CONDUIRE UNE VACHE LES MAINS DANS LES POCHE

Chaque animal plus ou moins apprivoisé a deux zones invisibles autour de lui. Celle qui est le plus près de lui se nomme la *zone de fuite*. Quand on pénètre dans cette zone, l'animal veut absolument s'éloigner de nous pour se sauver. La distance entre cette zone et l'animal dépend de son état d'apprivoisement. La deuxième zone utile pour nous est la *zone de pression*, c'est un cercle plus éloigné de l'animal où l'on peut faire amorcer un mouvement. Cette zone est très précise pour chaque animal. Il suffit de mettre un pied dans cet espace pour que l'animal bouge.

Pour manipuler un bovin en particulier, il est important de se positionner à l'arrière de façon à voir un œil de l'animal. Il veut vous voir. Il y a un point d'équilibre qui se situe à la hauteur de l'épaule de l'animal. Plus on se rapproche du point d'équilibre, plus celui-ci ralentit et lorsqu'on le dépasse, il va reculer.

Tout ceci n'est possible que si le manipulateur est calme et relaxe. On devrait être capable de manipuler un animal les mains dans les poches!

LA BONNE ATTITUDE, ÇA RAPPORTE

Les vaches sont très sensibles au traitement qu'on leur accorde et elles ont de la facilité à craindre l'humain selon le rapport qu'elles ont avec lui. Sachez aussi que selon la nouvelle loi sur le bien-être et la sécurité animale, tout intervenant visitant une ferme est tenu de déclarer les traitements abusifs et les problèmes liés au bien-être animal. L'impact de notre attitude envers les animaux se fait grandement sentir et les bénéfices économiques sont réels et ne requièrent aucun investissement. ■

¹ Aghamohammadi et al. (2018). Frontiers in Veterinary Sciences (<https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fvets.2018.00100/abstract>).

Les productions supérieures

Productions acceptées en **JANVIER 2018** ayant une MCR cumulative de **1 038 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1 038 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS	Du Petit Pont Confetti (Bp) (Orraryd)	109269420	03-17	1-364	10975	5,03	3,23	389	468	382
	Ferme Philippe Marcoux inc., Sainte-Marguerite									
	Labrie Bella (Jelyca Oblique)	109068889	12-16	2-18	10808	5,05	3,2	360	433	349
	Ferme Dumont enr., Saint-Alexandre									
AYRSHIRE SENIOR 2 ANS	Saguenayenne Alex 2 (Bp) (Palmyra Reality Brazil)	108004478	08-16	2-202	10745	4,76	3,29	354	402	354
	Ferme Saguenayenne, Jonquière									
AYRSHIRE JUNIOR 4 ANS	Dale Vista Burdette Mickie (Tb) (Palmyra Tri-Star Burdette)	107990980	01-17	4-171	12656	5,06	3,31	329	408	330
	Ferme Dale Vista SENC, Brigham									
AYRSHIRE ADULTE 5 ANS +	Denis Poker Marie Lucie (Tb) (Des Chamois Poker-Et)	106875353	09-16	5-82	13918	4,26	3,07	364	375	339
	Ferme Thomas-Louis Denis, Saint-Ubalde									
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Jmj Chelios Carolane (Bp) (Domicole Chelios)	109199786	10-16	2-4	17854	4,17	4,08	445	497	565
	Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges									
	Arla Sabathia Betty (Tb) (Paradise-R Sabathia-Et)	109631147	03-17	1-333	13997	5,45	3,77	377	557	443
	Ferme Arla, Saint-Césaire									
	Arla Mascalese Lingo (Bp) (Zani Mascalese Tv Ti Ty Gm***)	109320441	03-17	2-37	14897	4,3	3,53	378	439	421
	Ferme Arla, Saint-Césaire									
	Beaucoise Greenway Dakota (B) (De-Su Mgl Greenway 11396-Et)	109038710	07-16	1-321	14568	3,58	3,18	399	383	392
	Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie									
	Vieuxsaule Platinum Sammy (Bp) (Seagull-Bay Platinum-Ets)	108840069	10-16	1-328	13133	4,94	3,34	341	451	356
	Ferme Vieux-Saule, Saint-Esprit									
	Arla Living Velour (Bp) (Summerliz Living)	109253854	02-17	2-122	14669	3,95	3,18	358	383	358
	Ferme Arla, Saint-Césaire									
	Rotaly Doorman Hiroshima (Tb) (Val-Bisson Doorman)	109221386	02-17	2-10	12471	5,01	3,44	318	431	346
	Ferme Rotaly enr., Sainte-Hélène-de-Kamouraska									
	Beaucoise Rocking Canel (Bp) (Beaucoise Rocking)	109244318	12-16	1-352	14550	3,77	3,13	366	373	355
	Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie									
	Desnette Sheina Battalion (Bp) (Stantons Battalion)	108640114	12-16	1-362	14516	3,69	3,18	365	364	361
	Ferme Joystein inc., Sainte-Clothilde									
	Royolait Rosalynne Josuper (Tb) (Uecker Supersire Josuper-Et)	109190288	02-17	1-364	14071	3,71	3,13	365	365	358
	Ferme Royolait inc., Ange-Gardien									
	Beaucoise Troy Plato (B) (River-Bridge Co-Op Troy-Et)	109244378	12-16	1-287	13919	3,64	3,2	364	360	362
	Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie									
	Tannahill Supersire Lizzie4695 (Bp) (Seagull-Bay Supersire-Et)	108934695	12-16	1-341	13190	4,11	3,4	332	369	351
	Tannahill Farms Reg'D, Ormstown									
	Drebert Commander Victoria (Bp) (Larcrest Commander-Et)	109322431	01-17	2-47	12667	4,6	3,47	314	391	344
	Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe									
	Rayon D'Or Candy Crush (Tb) (Sandy-Valley Crown P-Red-Et)	109190287	03-17	1-364	12299	4,41	3,41	321	384	344
	Ferme Royolait inc., Ange-Gardien									
	Jeandon 7468 (Bp) (Gregori One Direction)	109597468	03-17	1-319	13601	3,42	2,95	366	340	337
	Ferme Jeandon inc., Saint-Roch-des-Aulnaies									
	Bessette Serve Whisky Sour (Tb) (Gillette Self Service)	109399649	02-17	1-350	14506	3	3,08	376	304	363
	9029-0354 Québec inc., Saint-Jean-sur-Richelieu									
	Lamaria Valoise Spark (Bp) (Coul-qui Spark)	109254497	01-17	2-19	14130	3,77	2,89	355	362	324
	Delapointe inc., Upton									
	Beaucoise Landshark Kafka (Bp) (Ladys-Manor Ms Landshark-Et)	109464175	01-17	1-276	13655	3,44	3,02	361	336	343
	Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie									
	Jeandon Everest Nodule (B) (Stantons Everest)	108926741	08-16	2-91	12877	3,95	3,56	329	346	363
	Ferme Jeandon inc., Saint-Roch-des-Aulnaies									
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Arla Windbrook Menorik (Tb) (Gillette Windbrook)	108247030	02-17	2-202	16032	4,36	3,37	377	445	404
	Ferme Arla, Saint-Césaire									
	Plainelac Topside Corila (Tb) (Gen-I-Beq Topside)	108551371	01-17	2-345	16098	5,03	3,23	355	484	361
	Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse									
	Comestar Lautanna Munition (Tb) (Sully Munition-Et)	108529737	06-16	2-318	16883	3,54	3,16	394	375	387
	Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville									
	Front View Reginald Orelia (Tb) (Regancrest Reginald-Et)	108824538	02-17	2-279	14833	4,73	3,59	337	433	383
	Ferme Verhaegen inc., Clarenceville									
	Sauvageau Lightsnow Maika (Tb) (Boldi V Lightsnow)	108045481	12-16	2-319	16188	3,97	3,36	353	380	373
	Ferme Sauvageau inc., Saint-Thuribe									

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vélage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Counard Fever Balboa (Bp) (Crackholm Fever) Ferme Counard, Saint-Éphrem-De-Beauce	108635922	01-17	3-9	17730	3,86	3,3	387	405	401
	Arla Mascalese Pepita (Tb) (Zani Mascalese Tv Ti Ty Gm***) Ferme Arla, Saint-Césaire	108737674	03-17	3-99	17538	4,19	3,21	377	430	380
	Frohland Model Fiona Fever (Tb) (Crackholm Fever) Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvere	108127646	01-17	3-130	17196	4,43	3,33	363	438	379
	Phily Brawler Jacklyn (Bp) (Gen-I-Beq Brawler) Ferme Philippe Lafontaine inc., Hérouxville	107804885	08-16	3-16	14130	4,98	3,64	325	431	365
	Frohland Baby Chelios (Tb) (Domicole Chelios) Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvere	108595404	02-17	3-1	16637	3,77	3,28	365	373	376
	Niagareth Win Albrook (Tb) (Gillette Windbrook) Ferme Laquerre inc., Saint-Casimir	108211144	08-16	3-112	14319	4,71	3,72	323	404	367
	Garonne Gillespy Story (Bp) (De-Su Gillespy-Et) Ferme Garonne inc., Saint-Odilon	108749015	12-16	3-0	17514	3,45	3,08	375	352	362
	Don-Mair Aftershock Alice (Tb) (Ms Atlees Sht Aftershock-Et) Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon	11819370	03-17	3-99	16102	3,97	3,14	346	374	342
	Kaison Sargeant 9086 (Bp) (Seagull-Bay Sargeant-Et) Ferme Impériale, Noyan	108519086	02-17	3-89	17848	3,36	2,71	384	351	326
	Helarent Epic Funny (Bp) (Genervations Epic) Ferme H.L. Vézina SENC, Noyan	108033153	02-17	3-110	15014	4,72	3,2	320	412	322
	Arla Mark Vertige (Tb) (Leaderwin Mark-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	108624853	02-17	3-186	17174	4,4	3,03	360	432	345
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Seric Lobster Ginger (Bp) (Comestar Lobster) Ferme Séric inc., Napierville	107764502	05-16	3-363	18385	3,69	2,86	385	385	346
	Purstein Windhammer Laula (Bp) (Gillette Windhammer) Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon	108161925	07-16	3-215	15268	4,72	3,24	334	424	332
	Vinbert Planet Brigitte (Bp) (Ensenada Taboo Planet-Et) Ferme Silvercrest inc., Saint-Valérien-de-Milton	108219549	10-16	3-201	16197	4,22	3,5	336	378	366
	Arla Mark Talmanie (Bp) (Leaderwin Mark-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	108544341	03-17	3-229	16430	4,07	2,95	344	380	321
	Frontieres Oriana Dempsey (Tb) (Lirr Drew Dempsey) Frontières Holstein Senc, Daveluyville	108378601	01-17	3-260	16942	3,42	3,32	349	323	367
	Arla Winbrook Jenne (Tb) (Gillette Windbrook) Ferme Arla, Saint-Césaire	107985187	03-17	4-101	17106	4,88	3,37	340	451	365
	Seric Facebook Susan (Tb) (Marbri Facebook) Ferme Séric inc., Napierville	107946166	12-16	4-118	18376	3,9	3,36	353	373	377
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Jeandon Stanley Cup Elio (Tb) (Gillette Stanley Cup) Ferme Jeandon inc., Saint-Roch-des-Aulnaies	108213264	03-17	4-74	17286	3,89	3,14	345	366	345
	Caron Harmonica Benji (Tb) (Butz-Butler Benji-Et) Ferme E.S.M. Caron inc., Sainte-Françoise	107642148	12-16	4-155	15810	5,5	3,09	301	448	296
	Royolait Leonia Ric (Ex) (Stantons Altaric-Red) Ferme Royolait inc., Ange-Gardien	107163512	03-17	4-291	20737	4,37	3,22	404	480	417
	Jmj Lavaman Victory (Bp) (Gen-I-Beq Lavaman) Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges	107821619	04-17	4-285	18184	3,95	3,4	360	386	392
	Winright Goldwyn Atlantis (Tb) (Braedale Goldwyn) Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	11173165	11-16	4-247	19050	4,13	3,3	359	397	377
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Arla Lauthory Chabada (Bp) (Comestar Lauthory) Ferme Arla, Saint-Césaire	107780104	03-17	4-193	19086	2,79	3,35	375	284	403
	Amities Lauryn Goldwyn (Ex) (Braedale Goldwyn) Ferme Germec, Hérouxville	107384326	03-17	4-197	16198	4,53	3,4	318	392	346
	Gillette Willrock Classy (Tb) (Gillette Willrock) Ferme Les Perron inc., Bury	11329534	09-16	4-262	16279	4,42	3,5	321	376	351
	Sully Hartford Snwmn 282-Et (Tb) (Flevo Genetics Snowman) Tinber Holstein inc., Sainte-Cécile-de-Milton	70372004	05-16	4-311	16571	4,14	3,17	332	375	335
	Rotaly Lauthory Mademoiselle (Ex) (Comestar Lauthory) Ferme Rotaly enr., Sainte-Hélène-de-Kamouraska	106262315	09-16	5-1	19464	4,97	3,04	380	502	363
	Chamlab Buckeye Kill (B) (R-E-W Buckeye-Et) Ferme Chamlab, Saint-Côme-Linière	106813443	04-16	5-216	21314	3,5	2,82	413	393	373
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Blondin Man O Man Arkansas (Ex) (Long-Langs Oman Oman-Et) Ferme laitière Blondin inc., Saint-Placide	106274743	09-15	5-195	17954	4,21	3,25	346	388	353
	Stevain Destry Lollypop (Bp) (Scientific Destry-Et) Ferme des Sommetts inc., Ascot Corner	106899167	10-16	5-267	18229	4,37	3,2	338	395	343
	Seric Satisfaction Aero (B) (Chartroise Satisfaction-Et) Ferme Séric inc., Napierville	106966026	01-17	5-267	18616	3,81	3,05	346	358	340
	Sartigan Shottle Nany (Tb) (Picston Shottle-Et) Ferme Bertrand Boutin et Fils inc., Saint-Georges-de-Beauce	106364212	08-16	5-323	16290	4,45	3,22	324	386	328
	Homeridge Branson Velvet (Tb) (Gabys Thone Branson-Et) Ferme Lynch inc., Coaticook	109432909	12-16	1-343	9010	5,57	3,84	347	364	353
	Marbro latola Kira Et (Tb) (Sc Gold Dust Paramount latola) Ferme Fra-Ber Ruel inc., Saint-Charles-de-Bellechasse	11360369	07-16	3-309	10576	5,36	4,07	355	346	381
JERSEY JUNIOR 2 ANS	Richford Diamond Jack Lydia (Bp) (Oceanae Diamond Jack Et) Ferme Turcotte et Fils SENC, Saint-Bruno-du-Lac-St-Jean	11599515	03-17	3-43	12439	3,91	3,12	460	446	441
JERSEY SENIOR 3 ANS										
SHORTHORN LAITIÈRE JUNIOR 3										
SUISSE BRUNE ADULTE 5 ANS +	Dayry Swiss Zeus Us Lucky (Ex) (Red Brae Prelude Zeus) Ferme Brown Heaven SENC, Verchères	104477178	10-16	8-278	16089	4,58	3,69	354	409	374

Concours Lait'xcellent 2017

- **Le travail accompli par les producteurs au cours de la dernière année pour obtenir un lait de qualité a été reconnu avec l'édition 2017 du concours *Lait'xcellent*.**

LES GAGNANTS DU VOLET EXCELLENCE

Le volet Excellence de ce concours a pour objectif de reconnaître les fermes qui obtiennent les meilleurs résultats en qualité dans chacune des régions ainsi qu'à l'échelle provinciale.

Le nom des gagnants provinciaux de ce volet a été dévoilé lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) des Producteurs de lait du Québec, le 11 avril dernier. Il s'agit de :

- Denis Desfossés, Ferme Denis Desfossés, Lait'Xcellent d'or
- Marc et Daniel Cliche, ferme Catoche, Lait'Xcellent d'argent
- Régis Lepage et Marie-Josée Turcotte, Ferme Jolipré Holstein, Lait'Xcellent de bronze

Vous trouverez d'ailleurs dans les pages qui suivent une présentation des gagnants de ce volet.

LE VOLET DISTINCTION

Le volet Distinction du concours *Lait'Xcellent* a comme objectif de reconnaître toutes les fermes qui obtiennent de très bons résultats en qualité.

CERTIFICATS TRÈS GRANDE DISTINCTION

Cette année, des certificats Très grande distinction ont été remis aux

producteurs qui ont obtenu les résultats suivants :

- Bactéries totales : moyenne inférieure à 10 000/ml; aucun résultat supérieur à 30 000/ml.
- Cellules somatiques : moyenne inférieure à 150 000/ml; aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

Lors de l'AGA d'avril dernier, après la présentation des gagnants provinciaux, un tirage au sort de deux bourses de 750 \$ a été fait parmi les fermes ayant obtenu un certificat Très grande distinction. Les gagnants sont Ferme Nantel SENC de Nantes, dans

la région de l'Estrie, et Ferme Deux-Monts inc. de Saint-Jean-Baptiste, dans la région de Montérégie-Est.

La liste des fermes qui ont reçu un certificat Très grande distinction est publiée en page 38.

CERTIFICATS GRANDE DISTINCTION

Cette année aussi des certificats Grande distinction ont été remis aux producteurs qui ont obtenu les résultats suivants :

- Bactéries totales : moyenne inférieure à 25 000/ml; aucun résultat supérieur à 40 000/ml.
- Cellules somatiques : moyenne inférieure à 200 000/ml; aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

VOLET AMÉLIORATION

Le volet Amélioration vise à reconnaître les efforts accomplis par les producteurs qui ont connu une bonne amélioration de leurs résultats en qualité. Pour obtenir un certificat dans ce volet, il faut que

- le pointage de la ferme, calculé avec la formule du volet Excellence, ait augmenté de 20 % par rapport à l'année précédente;
- les trois derniers résultats soient conformes en bactéries totales et cellules somatiques.

CRITÈRES DE SÉLECTION 2017 POUR LES VOLETS EXCELLENCE, DISTINCTION ET AMÉLIORATION

En 2017, les fermes sélectionnées pour le concours *Lait'Xcellent* devaient respecter les points suivants :

- Le lait ne doit pas avoir été refusé à la ferme.
- Le lait collecté et livré doit en tout temps être exempt d'antiseptiques, d'antibiotiques et d'autres produits chimiques ou biochimiques étrangers à la nature du lait.
- Le lait collecté et livré ne doit en aucun temps être adultéré par l'eau.
- La ferme doit être certifiée Lait canadien de qualité (LCQ).
- Le producteur doit présenter un minimum de 9 résultats sur 12 analyses mensuelles en cellules somatiques et en bactéries totales.

L'OR et un huitième Lait'Xcellent pour Denis Desfossés

Avec le nouveau Lait'Xcellent d'or provincial remporté cette année, Denis Desfossés en cumule maintenant quatre dans cette catégorie; c'est sans compter les deux Lait'xcellent d'argent et les deux de bronze qu'il a également reçu au fil des ans, toujours au niveau provincial. Mentionnons que, depuis 14 ans, sa ferme s'est classée à 13 reprises parmi les 25 premières entreprises laitières du Québec s'étant illustrées au chapitre de la qualité du lait. On peut dire sans se tromper que sa recette a fait ses preuves.

Pour le propriétaire de la ferme portant son nom à Sainte-Brigitte-des-Saults dans la région du Centre-du-Québec, la propreté des vaches, de leur environnement et de l'équipement est au rendez-vous pour obtenir un lait de qualité. Selon lui, les vaches doivent être logées sur une litière de paille généreuse, propre et sèche et elle doit être changée régulièrement.

Quand vient le temps de choisir ses taureaux, Denis s'assure que ceux-ci ont un profil bas en cellules somatiques et un très bon système immunitaire offrant une meilleure résistance aux maladies. Il consulte minutieusement les résultats de son contrôle laitier pour s'assurer également que ses vaches ne présentent pas de problème de mammite ou autres. Ces résultats serviront à déterminer l'ordre de traite des vaches : de la plus basse à la plus haute en leucocytes.

S'il suspecte une mammite, il prélève des échantillons de lait et les envoie pour analyses en laboratoire afin de déterminer le type de problème en cause. L'objectif est de toujours faire en sorte que la vache récupère la santé le plus tôt possible.

Denis est propriétaire de sa ferme depuis 1990. Son troupeau holstein compte 34 têtes, dont 20 vaches. Sa ferme s'étend sur 27 hectares de terre consacrés essentiellement au fourrage et au pâturage.



En plus d'un trophée, Denis a reçu une bourse de 2000 \$ pour sa première place, niveau provincial, au concours *Lait'Xcellent*. On le voit ici en compagnie d'Alain Brassard, président des Producteurs de lait du Centre-du-Québec.

Le Lait'Xcellent de BRONZE pour Régis Lepage et Marie-Josée Turcotte

Régis Lepage et Marie-Josée Turcotte, les propriétaires de la Ferme Jolipré Holstein inc. de Saint-Moïse dans la région du Bas-Saint-Laurent, ont reçu le Lait'Xcellent de bronze pour la qualité du lait qu'ils produisent. Cet honneur leur a été décerné grâce à une moyenne de 4818 bactéries totales/ml et de 46333 cellules somatiques/ml.

Pour le couple, le premier mot d'ordre pour produire du lait de qualité est propreté des animaux, de l'équipement et de l'environnement. Ils respectent minutieusement la méthode de traite apprise il y a plusieurs années. Port des gants, premiers jets, tasse-filtre, bain de trayons, etc., font donc partie de leur routine quotidienne.

Régis et Marie-Josée consultent tous les deux jours leurs résultats de cellules somatiques sur l'extranet des producteurs. Si quelque chose cloche, ils essaient de trouver le problème pour y

remédier le plus tôt possible et pour déterminer l'ordre de traite. La vigilance en matière de santé du pis est donc mise de l'avant et l'amélioration constante est un leitmotiv pour eux.

Pour ces producteurs, ça prend aussi de bonnes vaches. Veiller à leur confort et à leur bien-être, en limitant les facteurs de stress, contribue aussi à maximiser la qualité du lait qu'ils produisent.

À la Ferme Jolipré Holstein, l'étable en stabulation entravée loge un troupeau holstein pur-sang de 90 têtes, dont 50 vaches en lactation. Pendant l'hiver, les sujets de remplacement sont élevés en pension à l'extérieur.

La ferme Jolipré se classe parmi les lauréats du volet excellence du concours *Lait'xcellent* depuis 5 ans, terminant au deuxième rang régional de 2013 à 2015 et au premier rang régional en 2016. En 2017, elle figure parmi les trois finalistes provinciaux.



En plus d'un trophée, Régis et Marie-Josée ont reçu une bourse de 1 000 \$ pour leur Lait'Xcellent de bronze. On les voit ici en compagnie de Gabriel Belzile, président des Producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent.

Ferme Catoche inc. remporte le Lait'Xcellent D'ARGENT



■ Les frères Marc et Daniel Cliche, propriétaires de la Ferme Catoche inc. de Saint-Joseph-de-Beauce dans la région de Chaudière-Appalaches-sud, ont reçu l'argent à l'édition 2017 du concours provincial *Lait'Xcellent*.

Ils ont obtenu cette deuxième place au Québec grâce à une moyenne de 5 000 bactéries totales/ml et de 40 833 cellules somatiques/ml. En plus d'un trophée, ils ont reçu une bourse de 1 500 \$.

UNE BONNE RÉGIE DES LOGETTES CREUSES AVANT TOUTES CHOSES

Pour ces producteurs, la régie des logettes creuses est l'élément crucial pour obtenir un lait de qualité. Selon Marc, « les bactéries, ça aime la chaleur et l'humidité. C'est important que les animaux restent propres et secs ». Les deux hommes vérifient la ripe de bois matin et soir et la nettoient lorsqu'elle est souillée. Ils ajoutent de la litière deux fois par semaine. « Des logettes creuses, si tu les gardes pleines, c'est pas d'entretien, explique Marc. Il faut aussi éviter de faire en sorte que le fumier reste dans la logette. » Des petits trucs qu'ils ont peaufinés quelques semaines après le passage à la stabulation libre et au robot de traite en novembre 2015.



Outre le lait, les frères Cliche élèvent aussi du poulet et entaillent quelque 1 700 érables.





À la Ferme Catoche, on laisse la raclette à fumier fonctionner en continu, question d'aider les animaux et les logettes à rester propres.

>> Les deux gagnants du Lait'Xcellent d'argent, Daniel et Marc, en compagnie de leurs conjointes, Sophie et Vicky, et de Bruno Cyr, président des Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Sud.

Avant ces nouvelles installations, les vaches étaient en stabulation entravée tête à tête sur matelas et litière de rîpe de bois. La qualité du lait était quand même déjà bonne avec une moyenne avoisinant les 100 000 CS/ml, mais l'arrivée de la traite robotisée et de la stabulation libre a contribué à l'améliorer. Bien sûr, les trois ou quatre premiers mois de ce changement, le comptage leucocytaire a augmenté pour atteindre pratiquement les 200 000 CS/ml. Très vite, les Cliche ont compris qu'il fallait mettre plus de litière pour emplir les logettes, mais aussi qu'il fallait éliminer la litière « tapée » derrière les animaux. Un bon ajustement de la barre à l'avant a aussi contribué à ce que les animaux fassent leurs besoins dans l'allée plutôt que dans les logettes. Quelques cas de mammites à *Klebsiella* dans les nouvelles installations les ont aussi incités à choisir cette gestion de la litière et à revoir la régie des logettes. « Comme



Vérifier et entretenir l'équipement en plus de s'assurer de son bon fonctionnement contribue à produire du lait de qualité.



La ripe est vérifiée matin et soir et nettoyée au besoin. On en ajoute deux fois par semaine.

Klebsiella est dure à traiter, on a jugé qu'il fallait y aller de façon préventive », soutient Marc. Mentionnons que la visite du médecin vétérinaire une fois par mois s'inscrit également dans les mesures préventives préconisées à la Ferme Catoche.

LE CHOIX DE LA RIPE DE BOIS

Au départ, les deux frères ont opté pour les logettes creuses et la ripe de bois pour des raisons de confort et de bien-être des animaux, mais aussi pour des raisons économiques. Comme ils en font le transport et qu'ils ont deux

fournisseurs à proximité, ce type de litière leur revient à un coût intéressant, soit 100 à 125 \$ par logette pour l'année. « Avec les logettes creuses remplies de ripe, la vache glisse pas pour se lever, et on a éliminé les blessures aux jarrets » (Marc).



L'arrivée de la traite robotisée à la ferme a contribué à améliorer la qualité du lait.





Deux fois par jour, on jette un œil aux données colligées par le robot pour voir si tout va bien.



Ce compteur de cellules somatiques est une option qui permet de mesurer le nombre de cellules somatiques pour chaque vache.

Puisque les animaux sont en stabulation libre, on s'assure que les raclettes font bien leur travail. Celles-ci fonctionnent en continu pour ramasser le fumier dans les allées. Daniel précise : « De cette façon, les vaches risquent moins de l'éclabousser dans les logettes en marchant. On réduit aussi les risques de développer du piétin à l'intérieur du troupeau. »

FAIRE DE SON ROBOT DE TRAITE UN COLLABORATEUR

Outre la propreté des animaux, de l'environnement et de l'équipement, les frères Cliche mettent aussi



Le gobelet laveur au travail.



SILO-KING®

★★★★★

PLUS II

ADDITIF POUR FOURRAGES ET ENSILAGES

- ★ TEMPÉRATURE DE FERMENTATION MOINS ÉLEVÉE
- ★ PALATABILITÉ ACCRUE
- ★ PLUS DE DIGESTIBILITÉ
- ★ PLUS D'ÉNERGIE
- ★ MOINS DE GASPILLAGE EN ENTREPOSAGE

MAINTENANT
DISPONIBLE AU
QUÉBEC



HOWICK, QC
514-617-5688
AGRIKING.COM/CANADA

195756

JUIN 2018 LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS

35



Estimant que La
Égalité du Lait est
important autant Pour
eux, Leurs animaux
que Les gens qui
consomment Leurs
Produits, Daniel et
Marc ne veulent rien
Laisser au hasard.

à profit leur robot de traite pour tirer le maximum de qualité du lait qu'ils produisent. Ils s'assurent que celui-ci fait bien son travail et que tous les produits ne manquent pas à chacune des étapes de la traite : du lavage des trayons avec le gobelet-laveur, jusqu'à la fin de la traite.

Marc et Daniel ont aussi investi dans une option du robot qu'ils jugent importante pour eux : un compteur de cellules somatiques (Online cell counter – OCC). Cet appareil mesure le nombre de cellules somatiques pour chaque vache, permettant ainsi de prévenir les infections et d'assurer un bon suivi de la qualité du lait. Il peut être programmé pour analyser toutes les vaches sans exception ou en mode réduit (certaines vaches en particulier ou quelques vaches dans le troupeau de façon aléatoire). Si une vache présente un CCS élevé, on essaie de voir ce qui ne va pas.

Pour ces producteurs, le robot de traite et les données qu'il collige permettent de faire un bon suivi de leur production. Deux fois par jour, ils consultent l'ordinateur et regardent si tout va bien. « Avec toutes les données disponibles, on peut aussi agir vite s'il y a quelque chose à ajuster » (Marc).



Marc et sa conjointe Vicky en compagnie de leurs quatre enfants.

Bien entendu, on laisse au robot le soin de s'assurer que toutes les étapes de la traite sont bien effectuées, du nettoyage des trayons et des premiers jets à l'aide du gobelet laveur, jusqu'à la traite proprement dite à l'aide des quatre manchons trayeurs.

Avec un robot, si on ne peut pas établir d'ordre de traite, on se fie encore une fois à la technologie pour qu'il se désinfecte et s'aseptise de lui-même entre chaque vache, diminuant ainsi les risques d'infection d'un animal à l'autre. Pour ce qui est des vaches en traitement, on prend soin de les identifier dans le robot pour éviter que leur

lait se retrouve dans le bassin. Et si un problème sérieux touche une vache en particulier, celle-ci sera gardée en retrait dans un endroit appelé « arrière-robot ».

Marc et Daniel veillent aussi à la maintenance et à la propreté de leur équipement. Ils demeurent attentifs au carnet d'entretien du robot qui signale qu'il est temps de changer les manchons trayeurs, le capuchon du gobelet laveur ou encore les tuyaux à lait. Des entretiens préventifs sont effectués tous les 4 à 6 mois par leur concessionnaire pour s'assurer du bon fonctionnement de l'équipement de traite.



La famille de Daniel et sa conjointe Sophie.

LES AUTRES PETITS DÉTAILS

Parmi les autres éléments auxquels les Cliche portent attention: le poil des pis et des queues, qu'ils éliminent régulièrement pour des raisons d'hygiène. La taille des onglons est aussi effectuée par un pareur professionnel trois fois par année. Comme ils ne font pas l'élevage de leurs sujets de remplacement et qu'ils vendent leurs jeunes sujets à la naissance, ils achètent leur vache à l'encan de production de leur région. Ils prennent soin de jeter un œil au comptage de cellules somatiques (CCS) et ils ne feront pas d'offre si le

résultat est supérieur à 100 000 CS/ml. De plus, pour être admises à cette vente, les vaches doivent obtenir un résultat négatif au California Mastitis Test (CMT).

Estimant que la qualité du lait est importante autant pour eux, leurs animaux ou que les gens qui consomment les produits laitiers, Daniel et Marc ne veulent rien laisser au hasard. Comme pour la plupart des gagnants à ce concours, les petits détails font maintenant partie de leur routine et ils ont fort probablement oublié de tous les mentionner...

PORTRAIT DE LA FERME

Daniel, diplômé en production animale de l'ITA de La Pocatière en 1999, s'est associé à son père Raymond en 2000. De son côté, après une dizaine d'années passées à travailler à l'extérieur comme expert-conseil à la Coop Alliance de St-Éphrem-de-Beauce, Marc, bachelier en agronomie de l'Université Laval, a pris le relai de son père et s'est joint à Daniel en 2013. Les deux frères assurent la suite de la ferme pour une 7^e génération.

À la Ferme Catoche, 57 têtes, dont 48 vaches en lactation, composent le troupeau holstein. Les terres s'étendent sur 123 ha et l'on y cultive du foin sur 56 ha. Autosuffisants, on vend même les surplus. Outre le lait, les frères Cliche élèvent plus de 150 000 poulets par année et entaillent quelque 1 700 érables.

Marc et sa conjointe Vicky Talbot ont quatre enfants: Maéva, 14 ans, Océane 9 ans, Léa 4 ans et Rosalie 1 an. Daniel et sa conjointe Sophie Fortier ont aussi 4 enfants: Sara, 13 ans, Ève, 11 ans, Pier-Luc, 8 ans, et Anabelle, 7 ans. Vicky et Sophie travaillent à l'extérieur. Pour les Cliche, la qualité de vie est aussi une notion importante. L'arrivée du robot de traite leur a d'ailleurs permis d'alterner les fins de semaine de congé et de participer davantage à la vie de famille.

Mentionnons en terminant que, par le passé, les parents de Marc et Daniel se sont aussi distingués pour la qualité de leur lait au sein de leur coopérative. Un exemple qu'aujourd'hui les deux frères se font un devoir de suivre. ■

CONCOURS LAIT'XCELLENT 2017 • LISTE DES RÉCIPIENDAIRES D'UN CERTIFICAT

TRÈS GRANDE DISTINCTION

En 2017, ces fermes ont obtenu une moyenne de bactéries totales inférieures à 10 000/ml et aucun résultat supérieur à 30 000/ml; une moyenne en cellules somatiques inférieure à 150 000/ml et aucun résultat supérieur à 250 000/ml.

ESTRIE

9311-1938 Québec inc.
(Les P'tits Sabots L.)
Weedon

Yves Boisvert
East Angus

Daniel et Johanne Bombardier
Maricourt

Crackholm inc.
Richmond

Ferme Aurizon et Fils inc.
Audet

Ferme Berlunier inc.
Stanstead

**Ferme Jean-Pierre/
Guylaine Boisvert enr.**
Coaticook

Ferme Dubro SENC
Sainte-Cécile-de-Whitton

Ferme Duteau SENC
Saint-Herménégilde

Ferme Filiale St-Ludger inc.
Saint-Ludger

Ferme Pierre Fontaine SENC
Lawrenceville

Ferme Frondal SENC
Stanstead

Ferme Genoit Pro-Lait inc.
Saint-Ludger

Ferme Geryane SENC
Courcelles

Ferme Jovigny inc.
Nantes

Ferme Julien Lévesque et Fils inc.
Coaticook

Ferme Kaeslin et Fils
Sainte-Edwidge-de-Clifton

Ferme Macham inc.
Asbestos

Ferme Maluval SENC
Saint-Adrien

Ferme Morine
Coaticook

Ferme Piimax SENC
Melbourne

Ferme Rivière Verte inc.
Bury

**Ferme S. & A. Hatch/
S. & A. Hatch Farm**
Ayer's Cliff

Ferme Son'y inc.
Windsor

Robert Gagnon
Maricourt

Groupe Lieutenant inc.
Stoke

Hodgdale Farm inc.
Ulverton

Jesse Quinlan
Canton d'Orford

Nantel SENC
Nantes

R. Paré et Fils inc.
Compton

CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD

Ferme Cantin enr.
Saint-Augustin-de-Desmaures

Ferme Casino inc.
Saint-Casimir

Ferme Clautal enr.
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

Ferme Dubuc enr.
Neuville

Ferme Fiset inc.
Saint-Augustin-de-Desmaures

Ferme Fléole inc.
Saint-Casimir

Ferme Gerspère inc. (La)
Sacré-Cœur

Ferme M.B. inc.
La Malbaie

Ferme Raymond Doré & Fils inc.
Pont-Rouge

Ferme Roémax inc.
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

Ferme Vauquelin enr.
Portneuf

LANAUDIÈRE

9216-5216 Québec inc.
L'Épiphanie

Éric Bourgeois
Crabtree

Ferme Beauvilait SENC
L'Épiphanie

Ferme Claudia et Fils inc.
Sainte-Élisabeth

Ferme Dalmarke
Sainte-Marie-Salomé

Ferme Dupas inc.
La Visitation-de-l'Île-Dupas

Ferme J. G. M. Bouvier (2012) inc.
Saint-Ambroise-de-Kildare

Ferme Karibel inc.
Saint-Paul

Ferme P. S. Collin
Saint-Esprit

MAURICIE

Ferme Cardio 2008 inc.
Maskinongé

Ferme Clément 2008 inc.
Saint-Édouard-de-Maskinongé

Ferme des Chutes St-Cyr (2010) inc.
Sainte-Ursule

Ferme Fertily inc.
Sainte-Thècle

Ferme Fran-Claud inc.
Saint-Paulin

Ferme Fredisa inc.
Yamachiche

Ferme Jamalait inc.
Saint-Léon-le-Grand

Ferme Y. Lampron et Fils inc.
Saint-Boniface

Ferme L'Intruse inc.
Proulxville

Ferme Maxie Nord inc.
Saint-Barnabé

Ferme Myolait inc.
Saint-Justin

Ferme Pinsonneault inc.
Saint-Maurice

Ferme Pittet inc.
Saint-Tite

OUTAOUAIS-LAURENTIDES

2846-1838 Québec inc.
Saint-André-d'Argenteuil

Blondin sur la Côte inc.
Saint-Placide

Ferme Cloutier et Frères SENC
Saint-André-d'Argenteuil

Ferme Laitière D'Argenteuil inc.
Saint-André-d'Argenteuil

Ferme Okadale inc.
Oka

Ferme Outaouais SENC
Plaisance

Ferme Prud'Homme et Fils SENC
Saint-Eustache

Ferme Rubis (1987) SENC
Lochaber-Partie-Ouest

James Hoare
Grenville-sur-la-Rouge

Michel Lacasse
Kiamika

Les Fermes Mapleburn enr.
Brownsburg-Chatham

Claude O'Sullivan
Mirabel

CENTRE-DU-QUÉBEC

2755-6828 Québec inc.
Grand-Saint-Esprit

2974-3911 Québec inc.
Sainte-Perpétue

3102-4425 Québec inc.
Bécancour

Ferme Beaudoin SENC
Durham-Sud

Ferme Bermoniel inc.
Sainte-Élisabeth-de-Warwick

Ferme Bernex inc.
Saint-Cyrille-de-Wendover

Ferme Centvin inc.
Saint-Léonard-d'Aston

Ferme Claula (2008) inc.
Bécancour

Ferme Cordi SENC
Princeville

Ferme de la Colline SENC
Sainte-Hélène-de-Chester

Ferme des Doyon (2015) inc.
Saint-Guillaume

Ferme des Pointes Holstein inc.
Sainte-Sophie-d'Halifax

Ferme Désyval inc.
Saint-Wenceslas

Ferme Douvert SENC
Saint-Wenceslas

Ferme Duvallon inc.
Chesterville

Ferme Franisa SENC
Saint-Pierre-les-Becquets

Ferme Gerville inc.
Baie-du-Febvre

Ferme Greuter inc.
La Visitation

Ferme Jovain inc.
Warwick

Ferme La Cantinière inc.
Tingwick

Ferme Louis-Yves 2006 inc.
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Ferme Malabel inc.
Saint-Albert

Ferme Montplaisir inc.
Bécancour

Ferme Natsy SENC
Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Ferme Norvanguy inc.
Saint-Félix-de-Kingsey

Ferme O. D. S. inc.
Tingwick

Ferme Pariso inc.
Parisville

Ferme Paumar inc.
Laurierville

Ferme R.L. Rhéault inc.
Saint-Albert

Ferme Renaude inc.
Princeville

Ferme Rockmarie inc.
Warwick

Ferme Rodard inc.
Plessisville

Ferme Roger Beauchemin inc.
Sainte-Monique

Ferme Sarra inc.
Wickham

Ferme Sélexie enr.
Ham-Nord

Ferme Sonnhalde inc.
Warwick

Fleurent Daniel
Saint-Léonard-d'Aston

JML Holstein SENC
Sainte-Monique

Nyfeler Jakob & Verena
Saint-Pierre-les-Becquets

Olivier Thibodeau (Ferme Hollyann)
Saint-Norbert

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

9356-7824 Québec inc.
(Ferme JMA Gauthier)
Lorrainville

Ferme Familiale Lumar inc.
Nédélec

Ferme laitière Ste-Anne SENC
Roquemaure

Ferme Médosyl inc.
Laverlochère

Ferme Onyx inc.
Amos

Ferme Perrier et Fils inc.
Amos

CHAUDIÈRE-APPALACHES-NORD

9177-4547 Québec inc.
(Ferme Denault)
Montmagny

9316-0554 Québec inc.
Saint-Michel-de-Bellechasse

Vicky Bélanger
Lotbinière

Karl Breu et Theres Fuchs
Lotbinière

Ferme Agrimatic inc.
Saint-Charles-de-Bellechasse

Ferme Audet & Frères inc.
Honfleur

Ferme Augure inc.
Leclercville

Ferme Belfast Holstein inc.
Saint-Patrice-de-Beaurivage

Ferme Bélica SENC
Saint-Pamphile

Ferme Berthely inc.
Honfleur

Ferme Bilogo 2010 inc.
Saint-Léon-de-Standon

Joseph-Aimé Ferme Blais inc.
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme C. Boucher inc.
Saint-Narcisse-de-Beaurivage

Ferme Chalyne enr.
Saint-Antoine-de-Tilly

Ferme Dan-Ré enr.
Saint-Nérée

Ferme des Aigles (2000) inc.
Saint-Édouard-de-Lotbinière

Ferme des Frères Charest SENC
Dosquet

Ferme Dinamiqua SENC
Cap-Saint-Ignace

Ferme du Rocher (2016) inc.
Sainte-Louise

Ferme Fauchonnoise inc.
Sainte-Claire

Ferme G.P.L. inc.
Saint-Henri

Ferme Giresim inc.
Saint-Charles-de-Bellechasse

Ferme J. B. J. Duval inc.
Saint-Roch-des-Aulnaies

Ferme Jarick SENC
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Jeco inc.
Saint-Michel

Ferme Jélika inc.
Honfleur

Ferme Jolichutes SENC
Lévis

Ferme L. Dion & Fils inc.
Honfleur

Ferme laitière du Bosquet SENC
Sainte-Claire

Ferme Laitmonde inc.
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Lingo SENC
Saint-Vallier

Ferme M & M Desrochers inc.
Sainte-Croix

Ferme Macy inc.
Saint-Raphaël

Ferme Marbo inc.
Saint-Raphaël-de-Bellechasse

Ferme Norjen inc.
Lotbinière

Ferme Paularo inc.
Saint-Vallier

Ferme Phinidar SENC
Saint-Nazaire-de-Dorchester

Ferme Pinilin enr.
Saint-Charles-de-Bellechasse

Ferme Raymond Bilodeau inc.
Saint-Michel-de-Bellechasse

Ferme Réjo & Fils inc.
Honfleur

Ferme Rejori inc.
Saint-Anselme

Ferme Ricagri inc.
Leclercville

Ferme Riter (2010) inc.
Saint-Sylvestre

Ferme Rolandale enr.
Saint-Flavien

Ferme Simblait inc.
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud

Ferme Vallier inc.
Saint-Vallier

Ferme Verjatin Holstein inc.
Saint-Gervais

Marc Laflamme
Saint-Léon-de-Standon

CHAUDIÈRE-APPALACHES-SUD

Ferme A. M. Jacques inc.
Vallée-Jonction

Ferme Alexandre Martineau inc.
Saint-Adrien-d'Irlande

Ferme B. Lehoux et Fils inc.
Saint-Elzéar

Ferme Bélan Holstein inc.
Saint-Victor

Ferme Bourgival inc.
Sainte-Hénédine

Ferme Boutrin Ltée
Sainte-Marguerite

Ferme Brindherbe inc.
Saint-Elzéar

Ferme Carolait inc.
Saint-Évariste-de-Forsyth

Ferme Conrad Giroux inc.
Saint-Bernard

Ferme Danco et Fils inc.
Saint-Séverin

Ferme Délia SENC
Saint-Éphrem-de-Beauce

Ferme Destrempe SENC
Saint-Benoît-Labre

Ferme Drapeau et Fils
Sainte-Praxède

Ferme du Vieux Clocher SENC
Saint-Frédéric

Ferme Filcote inc.
Saint-Éphrem

Ferme Franick inc.
Saint-Isidore

Ferme Gaérol inc.
Saint-Évariste

Ferme Gimar SENC
Saint-Jules

Ferme Jatal inc.
Saints-Anges

Ferme Jean-Guy Faucher & Fils inc.
Sainte-Marie

Ferme Kristault inc.
Saint-Georges-de-Beauce

Ferme L & R Champagne inc.
Saint-Bernard

Ferme Lacolline St-Martin
Saint-Martin

Ferme G. M. Lebel inc.
Sainte-Justine

Ferme Lessard et Fils inc.
Saint-Joseph-des-Érables

Ferme Louismax SENC
Saint-Lambert-de-Lauzon

Ferme Marcoutin inc.
Sainte-Marie

Ferme Marijo inc.
Sainte-Marie

Ferme Moric inc.
Saint-Elzéar

Ferme Noël Fortin & Fils inc.
Saint-Bernard

Ferme Adélaire Poulin et Fils inc.
Scott

Ferme J. P. Poulin et Fils inc.
Saint-Georges

Ferme Roquet inc.
Saint-Côme-Linière

Ferme Steline Carter inc.
Frampton

Ferme Ti-Dré inc.
Saint-Pierre-de-Broughton

Ferme Verdelaire SENC
Sainte-Hénédine

Ferme Vicain SENC
Saint-Éphrem-de-Beauce

Gagnonval inc.
Sainte-Hénédine

Martin & Renaud Boutin inc.
Saint-Georges

Réal Roy & Fils inc.
Saint-Georges

BAS-SAINT-LAURENT

9176-3607 Québec inc.
Saint-Gabriel-de-Rimouski

Ferme J.C.P. Ruest Ltée
Saint-Anaclet

Ferme Agil Holstein inc.
Rimouski

Ferme Alegaric inc.
Saint-Arsène

Ferme Beauflavie inc.
Sainte-Flavie

Ferme Beaux-Lieux Ltée
Rivière-Bleue

Ferme Beaux-Prés enr.
Saint-Vianney

Ferme Bernel inc.
Saint-Jean-de-Dieu

Ferme Berynel (1997)
Saint-Pascal

Ferme Blanco inc.
Sainte-Luce

Ferme Coulombe et Frères inc.
Amqui

Ferme Drahoka enr.
Kamouraska

Ferme du Let inc.
Saint-Pascal

Ferme Émafranc SENC
Saint-Pascal

Ferme Hirondelle Sainte-Hélène inc.
Sainte-Hélène

Ferme Hudon & Fils inc.
Saint-Anaclet

Ferme Johanois inc.
Saint-Jean-de-Dieu

Ferme Jym inc.
Kamouraska

Ferme Laprairie inc.
Saint-Fabien

Ferme Lubéric inc.
Rivière-Ouelle

Ferme M. P. Morissette inc.
Cacouna

Ferme Malcali inc.
Trois-Pistoles

Ferme Matalac enr.
Val-Brillant

Ferme Nicodia inc.
Sainte-Rita

Ferme Ouellet SENC
Saint-Gabriel-de-Rimouski

Ferme Pétri inc.
Saint-André

Ferme Pont-Séjour enr.
Rimouski

Ferme Prés et Monts inc.
Pohénégamook

Ferme R. M. Dionne inc.
Mont-Carmel

Ferme R. S. Lafrance inc.
Sainte-Hélène

Ferme Régika inc.
Kamouraska

Ferme Roitel inc.
Saint-Cyprien

Ferme Vert D'Or inc.
Sainte-Hélène

Ferme Vie-Belle inc.
Matane

Ferme Yvon Lévesque & Fils SENC
Saint-Gabriel-de-Rimouski

Les Fermes Cotopierre inc.
Rimouski

Reynold Lévesque
Saint-Paul-de-la-Croix

Charles-Auguste Michaud
Rimouski

Norbert Drapeau
Sainte-Hélène

Réal Roy
Saint-Épiphanie

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Ferme Algaro enr.
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Ferme C. R. Savard inc.
Hébertville

Ferme Flober inc.
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Ferme J. D. N. Pelletier inc.
Hébertville

Ferme JRG inc.
Jonquière

Ferme Laterroise 9077-6022
Québec inc.
Laterrière

Ferme Maguy Normandin inc.
Normandin

Ferme Munger C. J. R. D. inc.
Laterrière

Ferme Stéphane Harvey
Laterrière

Julien Isabelle & Marc
Saint-Prime

MONTÉRÉGIE-EST

9164-5242 Québec inc. –
F. Girard & Fils
Saint-Liboire

Gilbert Blain
Saint-Aimé

Domaine Phoenix inc.
Sainte-Sabine

Ferme Beaudry et Fils inc.
Saint-Valérien

Ferme Belgo 2012 inc.
Acton Vale

Ferme Brillant enr.
Saint-Jean-Baptiste

Ferme Brown Heaven SENC
Verchères

Ferme Collette & Fils inc.
Saint-Antoine-sur-Richelieu

Ferme R. J. M. Demers inc.
Béthanie

Ferme Deux-Monts inc.
Saint-Jean-Baptiste

Ferme F. R. M. Lagacé enr.
Saint-Joachim-de-Shefford

Ferme Forbonlait inc.
Stanbridge Station

Ferme Ganoe
Saint-Dominique

Ferme Gebhard inc.
Saint-Nazaire-d'Acton

Ferme Marc-Aurèle Germain SENC
Saint-Valérien

Ferme Gilson inc.
Upton

Ferme J. Désautels SENC
Mont-Saint-Hilaire

Ferme Jean-Réal Nichols inc.
La Présentation

Ferme la Familiale
Saint-Joachim-de-Shefford

Ferme Labrise inc.
Saint-Césaire

Ferme Lacblo inc.
Saint-Gérard-Majella

Ferme Lijonor 2012 inc.
Acton Vale

Ferme M. G. Lévesque & Fils inc.
Ange-Gardien

Ferme Mario Joyal inc.
Yamaska

Ferme MRD inc.
Saint-Simon

Ferme Palme D'Or (2011) inc.
Saint-David

Ferme Perreault inc.
Saint-Bernard

Ferme R & R Duhamel inc.
Bedford

Ferme Raymond et Potvin SENC
Granby

Ferme S. S. G. Loïselle SENC
Saint-Charles-sur-Richelieu

Ferme Viens & Frères inc.
Saint-Alphonse-de-Granby

Hamon Géraud
Saint-Armand

Les Entreprises Cardin & Fils enr.
Saint-Hugues

Martin Liechti
Stanbridge

Sylvain Messier
Verchères

Scott Harvey
Stanbridge-East

MONTÉRÉGIE-OUEST

Caroline Poirier & Jean-Daniel
Corbeil
Rigaud

Ferme ADM Nieuwenhof inc.
Sainte-Agnès-de-Dundee

Ferme Bayel inc.
Saint-Isidore

Ferme Charlesview inc.
Saint-Anicet

Ferme des Frontières SENC
Lacolle

Ferme Desroda 2000 inc.
Salaberry-de-Valleyfield

Ferme Isabelle inc.
Coteau-du-Lac

Ferme Jocelyn et Diane Lanthier inc.
Sainte-Justine-de-Newton

Ferme Laurizon inc.
Rigaud

Ferme Legaudière inc.
Coteau-du-Lac

Ferme Mapleoak SENC/Mapleoak
Farm SENC
Hinchinbrook

Ferme A.L. Poirier enr. SENC
Saint-Blaise-sur-Richelieu

Ferme J-G Raymond et Fils inc.
Saint-Alexandre

Ferme Rilinois enr.
Beauharnois

Ferme Roystein inc.
Saint-Alexandre

Ferme Strebel et Fils inc.
Saint-Blaise-sur-Richelieu

Ferme Vigilant
(2646-7977 Québec inc.)
Coteau-du-Lac

Kenneth Thompson
Hinchinbrook

Stéphane Labelle
Saint-Louis-de-Gonzague

Les Fermes Bernalea SENC
Ormstown

Les Fermes Grantholm Farms inc.
Elgin

Les Fermes Tannahill enr.
Ormstown

Soesbergen Farms inc.
Dundee

Tolhurst Farm inc.
Très-Saint-Sacrement

Paul-Émile Toupin et Fils inc.
Saint-Jean-sur-Richelieu

Félicitations à tous!



LES ENTREPRISES RENÉ GIROUX
Sciage, Rainurage
Scarification de béton
418.387.9527
Ste-Marie Bce
entrepriserenegiroux.ca

168430



CONCEPTION
Reproduction - Animal

TESTS DISPONIBLES :
Leucose
Néospora
Salmonella Dublin

418 838-0772 / 1 888 798-7285
www.conception-animal.com

DG•Lait/Milk®
DG29®



Les **tests**
de gestation bovine
que vous pouvez
faire **vous-même!**

196819



LE GARS BRANCHÉ...
GAÉTAN MARTIN (FILS D'AGRICULTEUR)
ÉLECTRICIEN INC.
RBQ : 2423-8404-01

Sans frais : 1 855 475-1980
Cell. : 819 475-8019
www.gaetanmartinelectricien.com

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL EST LA PRIORITÉ
DIAGNOSTIQUE GRATUIT

Tensions
parasites



PLUS DE
30 ANS
D'EXPÉRIENCE

196728

- Agrandissements et bâtiments de ferme
- Mise à la terre
- Isolateur de masse
- Entretien de système contre les tensions parasites

Renseignez-vous sur notre
politique de remboursement

ABONNEZ-VOUS

le **producteur**
de
lait
québécois

Mesurer l'empreinte hydrique pour économiser l'eau à la ferme

Par **ANDREW VANDERZAAG**, chercheur, Centre de recherche de l'Est sur les céréales et les oléagineux, Agriculture et Agroalimentaire Canada, et **SHELLEY CRABTREE** spécialiste des communications, Grappe de recherche laitière

- Des chercheurs œuvrant dans le cadre de la Grappe de recherche laitière 2 ont mesuré l'empreinte hydrique des fermes laitières afin de cerner des moyens pratiques pour réduire l'utilisation de l'eau et ainsi améliorer leur caractère durable.

L'étude a été menée par Andrew VanderZaag, Ph. D., chercheur à Agriculture et Agroalimentaire Canada, et ses collaborateurs de l'Université de Guelph, du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, de la Livestock Research Innovation Corporation et de l'Université Wilfrid-Laurier.

OBSERVATIONS SUR L'UTILISATION DES EAUX BLEUES DANS LES FERMES LAITIÈRES

Andrew VanderZaag et son équipe ont installé des compteurs d'eau sur 19 fermes laitières de l'Ontario afin de mesurer l'utilisation des eaux bleues (voir encadré) et d'établir quels systèmes de traite utilisent le plus d'eau, quels facteurs environnementaux touchent la consommation

d'eau potable et quelles pratiques permettent de conserver l'eau. Ils ont ensuite calculé une empreinte des eaux bleues à utiliser comme valeur de référence.

Pour le nettoyage des systèmes de traite, ils ont constaté les utilisations moyennes d'eau suivantes :

- Système de traite automatisée (robot) : environ 75 litres/jour/vache¹
- stabulation entravée : environ 30 litres/jour/vache (ou 15 litres par vache par traite – à raison de 2 traites par jour)
- salle de traite en stabulation libre : environ 21 litres/jour/vache (ou 10,5 litres par vache par traite – à raison de 2 traites par jour)

Leurs travaux de recherche ont aussi mené aux observations suivantes au sujet des eaux bleues :

- les robots de traite utilisent plus d'eau par vache que les salles de traite et que les systèmes de traite en stabulation entravée;
- il y a une forte corrélation entre la consommation d'eau potable et la température maximale de l'air – réduire le stress causé par la chaleur peut donc réduire l'empreinte hydrique du lait en diminuant le besoin d'eau et en augmentant la production laitière;
- les fuites un peu partout à la ferme peuvent représenter des pertes d'eau considérables;
- la réutilisation de l'eau peut aider à réduire sa

EN UN CLIN D'OEIL

CHAMP D'APPLICATION : Production laitière durable, environnement.

OBJET DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION : Mesurer l'utilisation de l'eau afin de calculer l'empreinte hydrique de la production laitière et de cerner des moyens pratiques pour réduire l'utilisation de l'eau et ainsi améliorer le caractère durable des fermes laitières canadiennes.

RETOMBÉES POTENTIELLES : Préserver l'eau, améliorer le caractère durable et l'exploitation de la ferme de plusieurs façons.

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : Grappe de recherche laitière (Les Producteurs laitiers du Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, le Réseau laitier canadien et la Commission canadienne du lait)

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : Andrew VanderZaag, chercheur scientifique, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Andrew.VanderZaag@AGR.GC.CA



consommation – par exemple, l'eau utilisée dans les refroidisseurs à plaques peut être entièrement récupérée;

- on peut réduire le gaspillage d'eau aux abreuvoirs en évitant les débordements provoqués par un flotteur défectueux ou une auge qui n'est pas de niveau.

CARACTÉRISATION DES EAUX VERTES ET DES EAUX GRISES DANS LES FERMES LAITIÈRES

M. VanderZaag et ses collaborateurs ont également observé les pertes d'eau et d'éléments nutritifs pendant plusieurs années sur des sites expérimentaux près d'Ottawa à l'aide d'instruments perfectionnés servant à mesurer les pertes dans l'air, les pertes par les tuyaux de drainage et les effluents de la laiterie. Ces travaux ont permis de faire des observations sur les eaux vertes et les eaux grises relatives au meilleur moment pour procéder à l'épandage de fumier et à diverses options pour le traitement des effluents à l'aide de marais artificiels. Le groupe de chercheurs a fait appel à des modèles fondés sur les mesures recueillies dans le cadre de cette étude et d'autres, où 48 scénarios de ges-

tion agricole ont été évalués afin de déterminer leur effet sur l'empreinte hydrique et d'élaborer des options pour sa réduction, notamment par la gestion du fumier et par la rotation des cultures.

Leurs travaux de recherche ont mené aux observations suivantes au sujet des eaux vertes et des eaux grises :

- l'épandage de fumier au printemps réduit le lessivage comparativement à l'épandage l'automne;
- des épandages fractionnés entre les semis et l'épandage en bandes latérales peuvent améliorer davantage l'efficacité d'utilisation de l'azote si la dose appliquée est appariée aux besoins des cultures;
- l'épandage au printemps (avant les semis, ou fractionné avant et après la levée) est bénéfique à toutes les doses d'application d'azote;
- augmenter la luzerne dans la rotation a mené à une baisse des eaux grises et du lessivage des nitrates et à une réduction de l'azote lessivé par unité de rendement d'azote, mais le rendement d'ensemble a légèrement reculé;
- pour l'ensemble de la ferme, plus de 99 % de toutes les pertes d'eau de

DÉFINIR L'EMPREINTE HYDRIQUE : LES EAUX BLEUES, GRISES ET VERTES

Des groupes internationaux comme le Water Footprint Network et la Fédération internationale du lait (FIL) répartissent l'eau en catégories, dont la somme constitue l'empreinte hydrique par litre de lait produit. La Fédération internationale du lait met l'accent sur l'utilisation des eaux bleues et des eaux grises pour calculer l'empreinte hydrique, exprimée en litres d'eau utilisée par litre de lait produit.

EAUX BLEUES eau douce des lacs et des cours d'eau et eaux souterraines utilisées par la ferme laitière. Les eaux bleues ont plusieurs usages à la ferme, comme l'abreuvement du bétail, le nettoyage du matériel et des aires d'hébergement et le refroidissement du lait et des animaux.

EAUX GRISES eau polluée, venant directement d'un tuyau ou indirectement du ruissellement des champs ou du lessivage des sols. C'est la quantité d'eau nécessaire à diluer les polluants à un niveau répondant aux normes factuelles de qualité de l'eau fixées par règlement (c.-à-d. sous un seuil convenu). Deux principaux facteurs influencent l'empreinte des eaux grises des systèmes de production laitière :

- 1) le ruissellement et le lessivage de polluants venant des engrais organiques et inorganiques dans la production de cultures destinées à l'alimentation animale; et
- 2) les effluents de la ferme comme le ruissellement des effluents d'ensilage, les eaux usées venant des tas de fumier et du lavage de la salle de traite.

EAUX VERTES les précipitations accumulées dans le sol et transpirées ou absorbées par les végétaux.



Réduire sa consommation d'eau est aussi synonyme d'économie d'argent.

ÉCONOMISER L'EAU PROFITE À LA FERME ET À L'ENVIRONNEMENT

L'eau est une ressource essentielle. La société examine de plus en plus près la façon dont elle est gérée dans l'ensemble de la production alimentaire. L'adoption de mesures de conservation permet non seulement de la préserver, elle améliore également le caractère durable et l'exploitation de la ferme laitière de plusieurs façons :

- économie d'électricité pour le pompage de l'eau et le chauffage de l'eau de nettoyage;
- économie des coûts de traitement de l'eau – selon la qualité de l'eau, cela peut être un facteur important;
- réduction du volume d'eau entrant dans les installations de stockage ou de traitement du fumier – une ferme peut ainsi jouir d'une plus grande souplesse quant au moment de l'épandage du fumier et nécessiter de moins grandes installations de stockage du fumier à mesure que le troupeau s'agrandit; moins d'eau dans les installations de stockage du fumier signifie également moins de carburant consommé lors de l'épandage de fumier pour le transporter jusqu'aux champs.

Andrew VanderZaag affirme : « Si toutes les exploitations laitières au Canada réduisaient leur utilisation d'eau à l'étable de 1 %, cela représenterait une économie annuelle d'environ 500 millions de litres d'eau. Des économies d'eau additionnelles peuvent être réalisées grâce à la réduction de l'eau pompée (les eaux bleues), dont l'effet sur la durabilité peut être doublé, puisqu'une telle réduction s'accompagne souvent d'une économie d'énergie – par exemple, l'énergie consommée par les pompes, les adoucisseurs, les appareils de chauffage et la diminution de l'eau dans le fumier à entreposer et à transporter jusqu'aux champs. La réduction des pertes d'éléments nutritifs par lessivage, par ruissellement et par les eaux de lavage est un autre domaine offrant des réductions potentielles de l'empreinte hydrique de la production laitière. » ■

¹ Les systèmes de traite automatisée ne sont habituellement pas configurés de façon à faire de la conservation de l'eau un objectif de premier plan (par ex., le nombre de cycles de lavage, la préparation des trayons, le rinçage, le lavage du plancher et des sabots).

la production laitière viennent des cultures et des pâturages, le reste venant de la consommation par le bétail.

DES MOYENS POUR ÉCONOMISER L'EAU

Voici quelques façons de réduire l'utilisation de l'eau à la ferme :

- 1) récupérer et réutiliser toute l'eau du refroidisseur à plaques (voir vidéo de la Grappe de recherche laitière sur la façon dont le producteur laitier Robin Flewwelling pratique cette méthode: <https://www.youtube.com/watch?v=85b0Q00omNg&t=4s>);
- 2) optimiser les protocoles de nettoyage, surtout avec les robots de traite;
- 3) instaurer des stratégies de rafraîchissement optimales durant les mois d'été pour assurer le confort des vaches afin de réduire la nécessité d'augmenter la consommation d'eau pour permettre aux animaux de rester au frais;
- 4) réduire le gaspillage d'eau aux abreuvoirs en évitant les débordements provoqués par un flotteur défectueux ou une auge qui n'est pas de niveau.

Pour plus de renseignements, consultez le canal YouTube de la Grappe de recherche laitière (<https://www.youtube.com/user/DairyResearchCluster/>) et voyez comment cinq fermes ont procédé pour mettre en œuvre des approches pratiques de conservation de l'eau.

Continuez à nous suivre et inscrivez-vous au blogue sur la recherche laitière à l'adresse bloguerecherchelaitiere.ca. Deux nouvelles fiches d'information seront bientôt accessibles, celles-ci présenteront des stratégies d'économie d'eau pouvant être mises en œuvre dans les fermes laitières canadiennes afin d'en améliorer le caractère durable.



Refuge à parasites : nouvelle approche en vermifugation (2^e partie)

- Dans ce deuxième article traitant de la résistance des parasites intestinaux envers les médicaments, il sera question des stratégies à adopter pour éviter le problème.



Par **ANNIE DAIGNAULT**, médecin vétérinaire, Clinique vétérinaire Saint-Césaire, avec la collaboration de **GASTON RIOUX**, médecin vétérinaire, Centre d'expertise en production ovine du Québec

STRATÉGIES MÉDICAMENTEUSES

Bien que les combinaisons de vermifuges augmentent le coût du traitement, les bénéfices à long terme sont importants. Dans les élevages où l'on soupçonne une perte d'efficacité des vermifuges utilisés antérieurement, un test d'efficacité du vermifuge devrait être fait en comparant le compte d'œufs de parasites trouvés avant et après un traitement sur un petit groupe d'animaux. Il faut bien sûr utiliser correctement les vermifuges (dose, voie d'administration). Et surtout, il faut se méfier du phénomène d'hypobiose. L'hypobiose est l'arrêt temporaire du développement larvaire de certains parasites durant l'hiver dans l'animal hôte, avec réactivation du cycle larvaire au printemps. Ce phénomène peut donner un faux sentiment de sécurité liée à la saison froide. Le traitement d'entrée pour l'hiver dans les bâtiments est donc souvent inefficace, puisque les larves ne sont pas atteignables (en dormance) par les vermifuges. Si on traite tous les animaux pendant l'hiver, alors que les larves au pâturage sont presque toutes détruites par le froid ou mortes suite à l'épuisement de leurs réserves nutritives, il n'y aura que des œufs de parasites résistants au vermifuge utilisé qui seront rejetés sur les pâturages au printemps suivant, ce qui nuit au refuge (maintien de parasites sensibles).

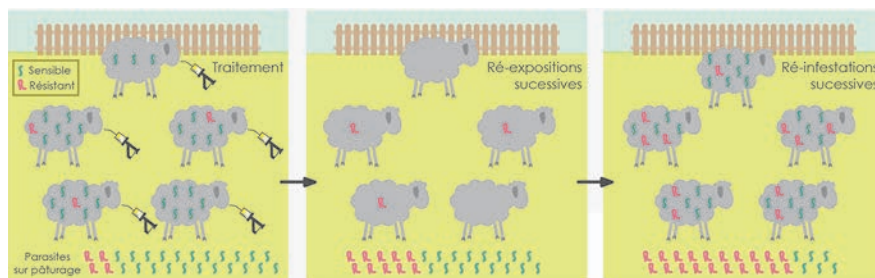
Le refuge

Désormais, il faudrait appliquer la notion de refuge dans l'approche du

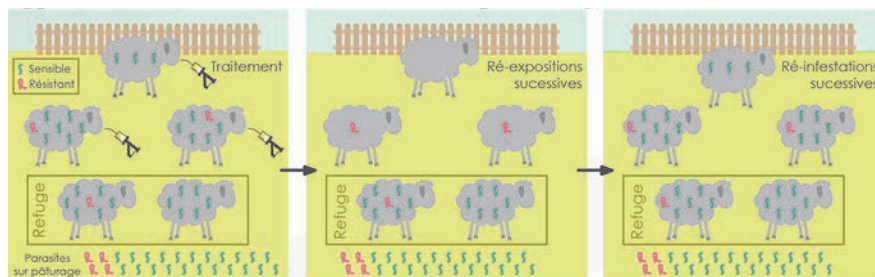
LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; **PAUL BAILLARGEON**, **GUY BOISCLAIR**, Merck santé animale; **YVES CARON**, Clinique vétérinaire St-Tite; **ANNIE DAIGNAULT**, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; **MAXIME DESPÔTS**, Clinique vétérinaire St-Louis-Embryobec; **DAVID FRANCOZ**, FMV Saint-Hyacinthe; **JEAN-PHILIPPE ROY**, FMV Saint-Hyacinthe; **ISABELLE VEILLEUX**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **NICOLE RUEST**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **ELIZABETH DORÉ**, Division bovins, Zoetis; **VÉRONIQUE FAUTEUX**, FMV Saint-Hyacinthe. Pour questions ou commentaires : gilles.fecteau@umontreal.ca.

APPROCHE DE TRAITEMENT SANS REFUGE



APPROCHE DE TRAITEMENT EN UTILISANT LE CONCEPT DE REFUGE



contrôle des parasites. En effet, on pourrait penser qu'il est préférable de tuer un maximum de parasites, mais en fait, en protéger certains afin d'éviter le développement de résistance aux vermifuges est une stratégie intéressante.

Le refuge se définit comme le maintien d'une population de parasites susceptibles aux vermifuges au pâturage. Cela peut se faire en laissant des animaux non traités ou en conservant certains pâturages comme refuge pour les parasites susceptibles. Lorsqu'on traite tous les animaux d'un troupeau, les parasites survivants sont ceux qui résistent au traitement. En utilisant la notion de refuge, on obtient que la majorité des parasites dans le troupeau ou au pâturage demeure susceptible au traitement.

Les études chez les bovins et les petits ruminants ont démontré que les éleveurs peuvent appliquer la notion de refuge (en traitant 80 % des animaux dans un groupe au pâturage) sans perte de productivité significative tout en réduisant significativement le risque de développement de résistance. Un traitement sélectif (traiter seulement certains animaux) réduit grandement la charge parasitaire dans le troupeau. Il est recommandé de ne pas vermifuger 15 à 20 % des animaux de chaque groupe, idéalement des animaux adultes en bonne condition.

Il est aussi important de bien cibler les sujets à traiter : les plus jeunes, les animaux présentant des signes cliniques d'infestation parasitaire (maigreur, diarrhée, pâleur des muqueuses), les femelles gestantes et les animaux nouvellement achetés. Le refuge maintient l'efficacité du traitement en conservant une population susceptible de parasites. Un haut taux d'efficacité est normalement atteint avec une combinaison de deux vermifuges de classes différentes pour traiter les animaux qu'on aura choisi de vermifuger.

La surveillance par des tests d'efficacité des vermifuges

Des chercheurs suggèrent de faire le Test de réduction de l'excrétion fécale d'œufs (Faecal Egg Count Reduction Test – FECRT) dans les troupeaux qui vont au pâturage tous les deux ans. Si la réduction du compte d'œufs post-traitement est moins de 95 % ou si la réduction diminue avec le temps, la résistance est en train de s'installer. L'utilisation de tests groupés (*pool*) peut aider à réduire le coût.

STRATÉGIES NON MÉDICAMENTEUSES

En plus de l'usage des vermifuges de façon judicieuse pour contrôler le parasitisme et la mise en place de

mesures pour conserver un bon état de santé générale (bonne alimentation, faible densité animale, vaccination, réduction du stress, etc.), plusieurs stratégies contribuent à ralentir le développement de la résistance aux vermifuges. Les voici.

- La **gestion des pâturages** peut réduire la population de parasites : rotation de parcelles, pâturage en bandes, inclusion de plantes riches en tanins qui optimisent les champs;
- La **réforme** des sujets les plus fortement affectés par les parasites contribue à la réduction de la résistance aux vermifuges, car la susceptibilité aux parasites est un trait transmissible génétiquement, l'autre stratégie serait donc de ne pas élever leurs descendants;
- L'**isolement** des nouveaux sujets et **pas d'achat** d'animaux parasités provenant d'un troupeau aux prises avec un problème de résistance aux vermifuges;
- Le **traitement des nouveaux sujets** avec une combinaison de vermifuges;
- La **compréhension** des cycles de développement des parasites.

ADOPTEZ UNE BONNE STRATÉGIE!

La gestion du parasitisme doit faire partie d'une bonne régie de troupeau et ne doit pas être négligée. Bien sûr, l'utilisation des vermifuges n'est pas restreinte aux vers intestinaux provenant des pâturages : les protozoaires et les parasites externes comme les poux et la gale (mites) présents aussi en réclusion complète doivent être examinés et une stratégie spécifique doit être appliquée. Les cas de cryptosporidiose, de giardiase ou de coccidiose doivent être abordés différemment des vers intestinaux et une approche préventive orale ou par l'alimentation ou une approche curative doit être mise en place selon le cas. Les cas de gale doivent aussi faire l'objet d'un diagnostic et un traitement des animaux gardés à l'intérieur s'applique pour leur confort et leur guérison. Discutez avec votre médecin vétérinaire de la bonne stratégie à appliquer dans votre troupeau. ■

Par ÉLISE SANSOUCY, technicienne au marketing, Marketing, PLQ

La relève culinaire cuisine les fromages d'ici

Pour la 3^e édition des Fous du fromage, Grand défi des apprentis, la relève culinaire provenant de cinq écoles de formation du Québec a participé au concours *Les Fous du fromage* où près de 15 000 \$ sont remis en bourses.

Daniel Gobeil et Jean-François Morin des PLQ avec les gagnantes Virginie Picard et Alexandra Nolan





Cette initiative s'adresse à l'industrie agroalimentaire (restaurateurs, chefs, marchands, détaillants, etc.). Elle a pour objectif d'explorer l'univers des fromages fins québécois, de développer les connaissances et l'expertise des participants quant à leur utilisation et conservation en cuisine et leur dégustation à l'état brut.

Les Fous du fromage, Grand défi des apprentis consistent en cinq soirées se déroulant dans les écoles de cuisine du Québec lors desquelles trois équipes de deux apprentis cuisiniers sont mises au défi de créer une recette originale mettant en vedette un fromage d'ici. Messieurs Daniel Gobeil, 1^{er} vice-président, et Jean-François Morin, 2^e vice-président des PLQ, étaient présents lors de la première soirée.



Daniel Gobeil et Jean-François Morin des PLQ en compagnie de sœur Angèle

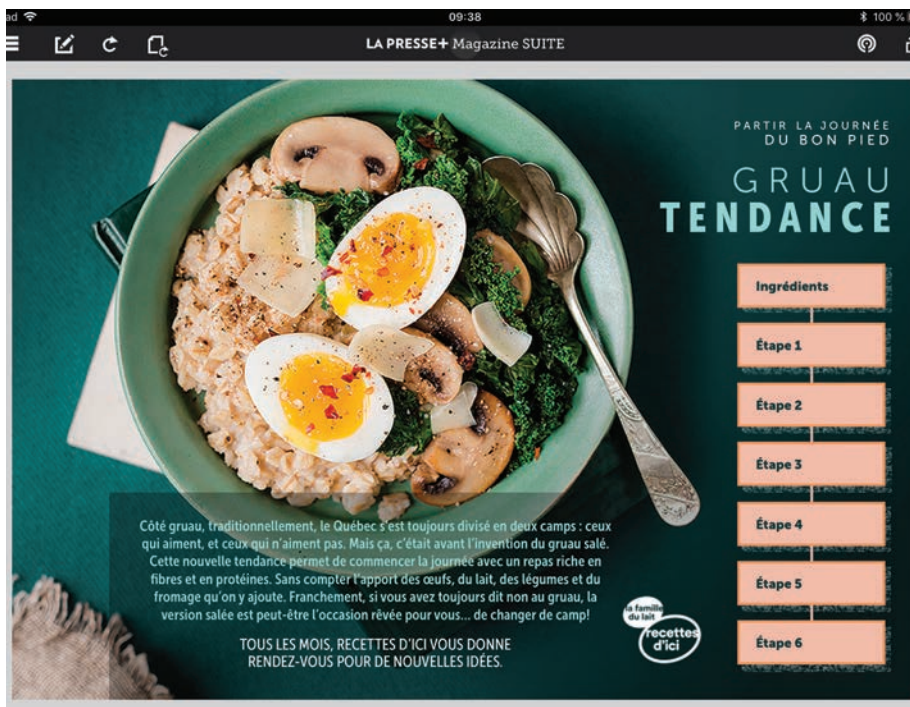
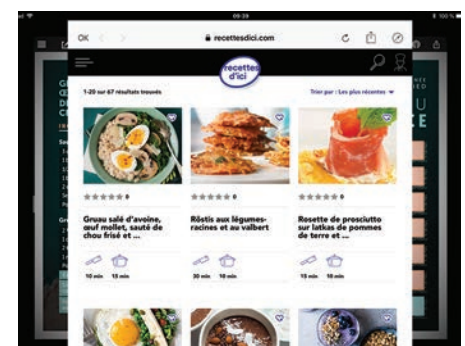
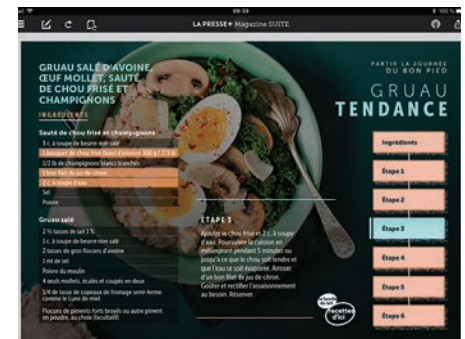
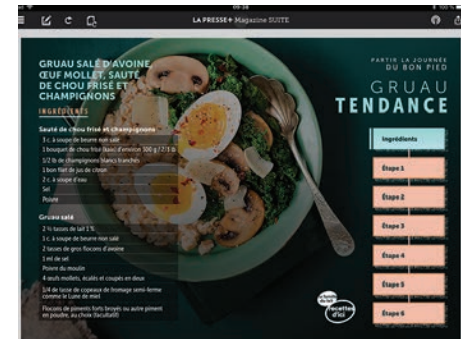


Par **SARA BUJOLD**, agente au marketing, Marketing, PLQ

Suite, le nouveau magazine interactif de La Presse+

Recettes d'ici, le site gourmand de La famille du lait, devient partenaire exclusif des recettes de la nouveauté éditoriale de *La Presse+*: le magazine numérique *Suite*. Ce magazine interactif d'environ 24 écrans est rempli de contenu arborant le style de vie, le plaisir, l'art de vivre, et est destiné à une clientèle jeune et branchée. Une recette sélectionnée

mensuellement et disponible pour une période de 60 jours permettra de cuisiner les produits laitiers de différentes façons, en prenant soin de considérer les tendances alimentaires d'une génération à la recherche d'ingrédients santé, de plats colorés et d'explosion de saveurs. C'est un rendez-vous mensuel à même *La Presse+*!



LES LAURIERS

DE LA GASTRONOMIE
— QUÉBÉCOISE —



Célébrer le meilleur de la gastronomie québécoise



Le 16 avril dernier s'est tenu la toute première édition du gala Les Lauriers. L'évènement a pour mission de valoriser la gastronomie québécoise en couronnant celles et ceux que l'industrie considère comme les meilleurs de ses chefs, artisans, producteurs, acteurs et gens de métiers qui participent à son plein épanouissement. Pour l'occasion, les Producteurs de lait du Québec étaient fournisseurs officiels en offrant deux stations de fromages d'ici pour accompagner le service du dessert. Quinze prix ont été remis au cours de la soirée, totalisant près de 100 finalistes.



Les Producteurs de lait du Québec sont fiers de participer à différents évènements à travers la province.

- Tour la nuit – Montréal
1^{er} juin
- Le Tour de l'Île – Montréal
3 juin
- La Boucle – Grand Défi
Pierre Lavoie – Lévis
16 juin
- Francos de Montréal –
Montréal
8 au 17 juin
- Défi des Laurentides –
Morin-Heights
23 juin
- Festival international de jazz
de Montréal – Montréal
28 juin au 7 juillet

Surveillez également la Tournée
des Fromages d'ici dans votre
région sur le site internet
lesfromagesdici.com. ■

À propos de la production

Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des
Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante :
<http://www.lait.org/fr/leconomie-du-lait/statistiques.php>.

Prix du lait intraquota

Le prix du lait intraquota a baissé de 1,44 \$/hl entre les mois de février et mars 2018, soit une diminution de 2,1 %. À la composition de référence, il est passé de 68,32 \$/hl à 66,88 \$/hl. Le prix à la composition moyenne est de 74,94 \$/hl. La baisse du prix s'explique principalement par la diminution des transferts de la mise en commun nationale, par la hausse des ventes pour la fabrication de beurre et par la baisse des ventes en classes 2 (yogourt) et 3 (fromages).

PRIX DU LAIT INTRAQUOTA

	FÉVRIER 2018	MARS 2018	VARIATIONS	
PRIX MENSUEL	\$/KG	\$/KG	\$/KG	%
Matière grasse*	10,5983	10,5579	-0,0404	-0,4
Protéine	6,8128	6,4949	-0,3179	-4,7
Lactose et autres solides	1,4676	1,4196	-0,0480	-3,3
PRIX MENSUEL	\$/HL	\$/HL	\$/HL	%
Composition de référence**	68,32	66,88	-1,44	-2,1
Composition moyenne***	76,49	74,94	-1,55	-2,0
TENEUR MOYENNE MENSUELLE	KG/HL	KG/HL	KG/HL	%
Matière grasse	4,2034	4,2061	0,0027	0,1
Protéine	3,4474	3,4427	-0,0047	-0,1
Lactose et autre solides	5,7629	5,7568	-0,0061	-0,1

* Inclut le transfert de 3 \$/kg de la protéine vers la matière grasse. Cette politique vise à valoriser la matière grasse dans le contexte des surplus de solides non gras.

** Composition d'un hectolitre de référence : 3,6 kg de matière grasse/hl, 3,2 kg de protéine/hl, 5,7 kg de lactose et autres solides/hl.

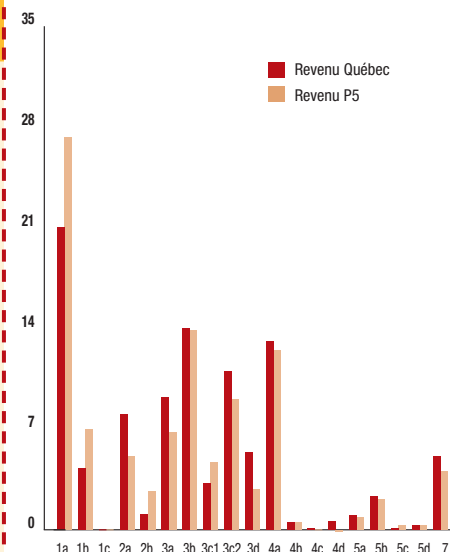
*** Composition de tout le lait du mois courant et du mois précédent.

Structure des ventes par classes (%) MARS 2018

Classes nationales	QUÉBEC			P5 ¹		
	MG kg	SNG kg	Total \$	MG kg	SNG kg	Total \$
1a	8,7	18,0	21,0	10,4	23,7	27,3
1b	7,1	1,3	4,3	11,3	2,4	7,0
1c	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2a	3,9	8,4	8,0	2,6	5,3	5,1
2b	1,6	0,4	1,1	4,9	0,6	2,7
3a	8,2	8,0	9,2	5,9	6,1	6,8
3b	14,3	11,1	14,0	14,4	11,0	13,9
3c1	2,7	2,8	3,2	4,0	4,2	4,7
3c2	8,1	10,1	11,0	6,7	8,3	9,1
3d	6,0	5,3	5,4	3,2	2,8	2,8
4a	27,7	-0,4	13,1	25,6	0,5	12,5
4b	0,6	0,4	0,5	0,5	0,3	0,5
4c	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
4d	0,6	0,7	0,6	0,4	5,0	-0,1
Classes régulières	89,6	66,0	91,3	90,1	70,2	92,2
5a	2,1	1,5	1,0	1,9	1,5	0,9
5b	5,8	0,5	2,3	5,4	0,9	2,1
5c	0,1	0,0	0,1	0,9	0,1	0,3
5d	0,7	0,5	0,3	0,7	0,5	0,3
Classes spéciales	8,7	2,6	3,6	8,9	3,1	3,7
7	1,7	31,4	5,1	1,1	26,7	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ Revenus des ventes dans le cadre de l'entente de la mise en commun du lait dans l'Est du Canada (P5).

Comparaison en % des revenus des ventes de tous les composants laitiers par classe



Prix en vigueur-Québec² MARS 2018

Description des classes de lait	\$/hl	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	MG kg/hl	Protéine kg/hl	LAS kg/hl
Classes nationales							
1a Lait, breuvages faits de lait et laits aromatisés	74,67	7,6056			2,0813	3,5147	5,8902
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse	60,44	7,6056			18,9503	2,8815	4,8222
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b	67,20	6,8450			sans objet	sans objet	sans objet
2a Tous les types de yogourt, kéfir, lassi excluant les yogourts congelés		8,6721	6,0042	6,0042	1,9879	3,5256	5,8967
2b Lait, crème et yogourt glacés, crème sure, lait frappé et produits spécifiques		8,6721	6,0042	6,0042	15,1137	3,0125	5,0627
3a Tous les fromages autres que ceux énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d		8,6721	12,9098	0,8808	4,3473	3,4383	5,7369
3b1 Fromage cheddar et fromages apparentés		8,6721	12,7267	0,8808	5,6346	3,3651	5,6457
3b2 Fromage cheddar et fromages apparentés – usines spécifiques		8,6721	12,5602	0,8808	5,4290	3,3793	5,6776
3c1 Fromages asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan, suisse		8,6721	12,9098	0,8808	4,0265	3,4607	5,7598
3c2 Fromages mozzarella de tout type, sauf ceux déclarés en classe 3d, chezzarella, brick, colby, farmer, caraway et monterey jack		8,6721	14,0190	0,8808	3,8349	3,4556	5,7766
3d Fromages mozzarella standardisés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches par des établissements inscrits auprès de la CCL		8,5910	8,8077	0,8716	4,2191	3,4532	5,7563
4a Beurres et poudres partiellement écrémés		8,6721	5,4421	5,4421	sans objet	sans objet	sans objet
4b Lait concentré destiné à la vente au détail		8,6721	5,5518	5,5518	6,4432	3,3423	5,5899
4c Innovation		7,3630	10,9573	0,7477	4,1068	3,4257	5,7439
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté		8,6721	5,4421	5,4421	5,1092	3,3758	5,7496
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire		6,7207	4,3008	0,2225	4,0929	3,4356	5,7519
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire		6,7207	1,4342	1,4342	29,5875	2,4774	4,1462
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie		6,6990	1,2561	1,2561	30,2605	2,4603	4,1090
5d Exportations		5,2700	3,0986	0,2065	5,0496	3,3871	5,6892
7 Poudre de lait écrémé et autres ingrédients et composants admissibles à la classe 7		9,5443	1,0863	1,0863	0,2435	3,5770	6,0012

Teneur des ventes

Ratio SNG/G-Québec

	2016-2017	2017-2018
AOU	2,2583	2,2341
SEP	2,2307	2,2143
OCT	2,1935	2,2027
NOV	2,1888	2,1840
DÉC	2,1886	2,1827
JAN	2,1941	2,1856
FÉV	2,1865	2,1912
MAR	2,1858	2,1872
AVR	2,1984	
MAI	2,2009	
JUN	2,2264	
JUL	2,2408	
Total	2,2072	2,1974

² Les prix des classes régulières sont en vigueur depuis le 1^{er} février 2018. Le prix des composants vendus en classes 5a, 5b, 5c, 5d et 7 est sujet à une révision mensuelle.

Prix à la ferme-Québec MARS 2018

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ³	Valeur d'un hl de référence (PLQ) ⁴
Prix intraquota	10,5579 \$/kg	6,4949 \$/kg	1,4196 \$/kg	74,94 \$/hl	66,88 \$/hl
Prime MG ⁵	0,0150 \$/kg			0,0631 \$/hl	0,0540 \$/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁶					0,5000 \$/hl
Prime qualité du lait CMLL ⁷					0,2627 \$/hl

Composition du lait

³ À la composition moyenne

⁴ De référence (PLQ)

MG

4,2061 kg/hl

3,6000 kg/hl

Protéine

3,4427 kg/hl

3,2000 kg/hl

LAS

5,7568 kg/hl

5,7000 kg/hl

Déductions

Administration du plan conjoint et fonds de défense	0,0364 \$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1131 \$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008 \$/kg de solides totaux
Transport	2,9623 \$/hl

⁵ Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,35 et moins.

N. B. – Tout producteur ne détenant pas le certificat LCQ se voit imposer une pénalité de 8 \$ par hectolitre sur toute sa production mensuelle mise en marché.

Critères d'admissibilité primes qualité: ⁶ À partir d'août 2012

Bactéries totales/ml

Cellules somatiques/ml

⁷ À partir de février 2012

20 000 et moins

200 000 et moins

15 000 et moins

150 000 et moins

À propos de la production

Production à la ferme – Québec (production intra et hors quota)

	2016-2017 % du quota	% du quota	2017-2018 kg de MG	Litres	Écart cumulatif production vs quota continu % Québec	P5
JUL 2017						
AOU	95,56 %	97,29 %	11 295 972	277 232 844	0,96 %	3,09 %
SEP	96,24 %	99,25 %	11 062 631	268 512 133	0,65 %	3,01 %
OCT	97,61 %	99,64 %	11 491 038	277 080 990	0,61 %	3,15 %
NOV	99,42 %	99,51 %	11 338 236	269 089 297	0,57 %	3,27 %
DÉC	99,35 %	99,86 %	11 896 068	281 906 752	0,56 %	3,40 %
JAN	106,61 %	106,67 %	12 045 867	285 542 545	1,11 %	4,10 %
FÉV	106,12 %	106,83 %	11 080 838	263 613 604	1,63 %	4,71 %
MAR	105,48 %	105,45 %	12 353 591	293 698 698	2,10 %	5,26 %
AVR	104,69 %					
MAI	104,05 %					
JUN	100,02 %					
JUL	99,09 %					

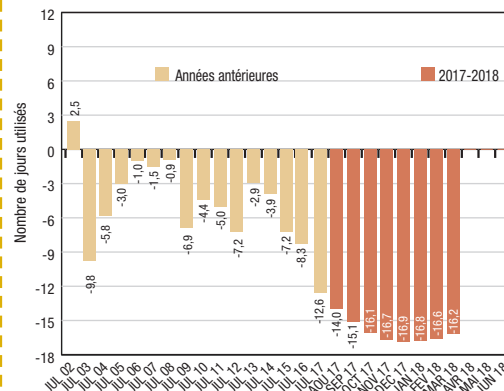
Quota sur 12 mois kg de MG⁸ 135 624 415 272 105 490

Teneur moyenne MARS 2018 : MG 4,2061 kg/hl
Protéine 3,4427 kg/hl
LAS 5,7568 kg/hl

Nombre de producteurs détenant du quota : 5 263
Nombre de producteurs ayant produit : 5 210

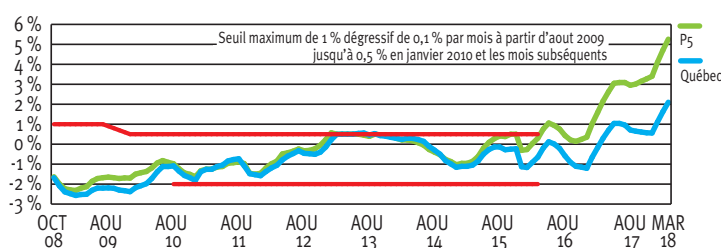
⁸ La part du quota additionnel non négociable est à 0 % depuis février 2017.

Tolérance moyenne utilisée à l'échelle du Québec (en jours)



Journées additionnelles non cumulatives de production accordées : 1 jour en décembre 2017, janvier, février et mars 2018, 2 jours en septembre, octobre et novembre 2018.

Suivi du quota continu Québec et P5



N. B. – Le seuil maximum de 0,5 % et le seuil minimum de -1,5 % ne s'appliquent pas d'avril 2016 à juillet 2018.

Suivi de la production hors quota

	Nbre de producteurs	Hors quota à l'échelle individuelle ⁹ Ce mois (en kg de MG)	Cumulatif (kg de MG)
JUL 17	62	4 064	210 878
AOU 17	49	3 340	
SEPT 17	46	2 409	5 749
OCT 17	51	3 349	9 098
NOV 17	49	3 249	12 347
DÉC 17	130	13 595	25 942
JAN 18	166	17 044	42 986
FÉV 18	208	19 938	62 924
MAR 18	240	27 520	90 444
AVR 18			
MAI 18			
JUN 18			
JUL 18			

⁹ Les résultats tiennent compte des corrections de paie pour l'année courante.

Qualité du lait – Québec MARS 2018

	% des analyses	% du lait conforme à la norme Par strates Cumulatif
Bactéries totales/ml		
15 000 et moins	50,55	51,05
15 001 à 50 000	40,24	39,51
50 001 à 121 000	6,48	6,71
121 001 et plus	2,73	2,73
Cellules somatiques/ml		
100 000 et moins	9,19	8,75
100 001 à 200 000	46,48	50,65
200 001 à 300 000	32,09	30,96
300 001 à 400 000	10,30	8,57
400 001 et plus	1,94	1,07
Adultération		
Nombre d'analyses positives aux antibiotiques		6
Nombre de pénalités pour adultération par l'eau		33

	Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
	Québec	Québec P5
JAN 17	25 731	201 584 192 210
FÉV 17	23 902	196 859 192 917
MAR 17	22 801	196 467 197 784
AVR 17	25 576	200 391 199 081
MAI 17	24 632	203 137 203 293
JUN 17	30 170	210 606 211 177
JUL 17	31 359	225 595 221 824
AOU 17	26 240	227 249 225 076
SEP 17	28 670	217 658 215 700
OCT 17	27 090	218 467 208 046
NOV 17	32 554	212 522 199 933
DÉC 17	29 085	202 812 196 508
JAN 18	28 540	200 572 201 622
FÉV 18	30 604	190 893 188 614
MAR 18	30 010	192 314 186 705

Lait biologique au Québec

	Nombre de producteurs	Litres	Prime \$/hl ¹⁰
AVR 16 À MAR 17	114	45 657 428	22,57
AVR 17 À MAR 18	127	52 013 217	22,33

¹⁰ Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime à la qualité.

DONS DE LAIT

Depuis janvier 2003,
1 449

PRODUCTEURS
ont donné plus de
9,7 MILLIONS DE
LITRES DE LAIT.

Système centralisé de vente des quotas (SCVQ)

AVRIL 2018

Prix fixé : 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	119	1 267,4
Admissibles à la répartition	119	1 267,4
Réussies	119	1 267,4
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		+ 0,8
Offres d'achat		
Totales	668	7 850,6
Admissibles à la répartition	668	7 850,6
Réussies	668	1 268,2

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 0,6 kg de MG/jour.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATE DE PRIX

VENTES			ACHATS		
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif	Prix offerts \$/kg de MG/jour	Nombre	kg de MG/jour
1	16,0		< 24 000,00		
118	1 251,4	1 267,4	24 000,00 Prix plafond	668	7 850,6
					7 850,6

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

Acheteurs		Nombre	kg de MG/jour	%
Programme d'aide au démarrage		1	16,0	1,3
Détention de moins de 12 kg de MG/jour		0	0,0	0,0
Remboursement des prêts au démarrage		8	0,8	0,1
Itération (1,0 kg de MG/jour)		667	639,6	50,4
Prorata (8,50 %)		588	611,8	48,2
16,15% des offres ont été comblées		1 268,2	100,0	
Vendeurs		Nombre	kg de MG/jour	%
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus		0	0,0	0,0
Offres partiellement comblées le mois précédent		0	0,0	0,0
Offres du mois courant		119	1 267,4	100,0
100,00% des offres ont été comblées		119	1 267,4	100,0

Prix des quotas dans les provinces du Canada AVRIL 2018

	\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000,00 plafond	Québec	24 000,00 plafond	Alberta	39 675,00
Île-du-Prince-Édouard	24 000,00	Ontario	24 000,00 plafond	Saskatchewan	31 111,00
Nouveau-Brunswick	22 200,00	Manitoba	27 988,00	Colombie-Britannique	38 500,00

Revue des marchés du lait

LA PRODUCTION DÉPASSE MAINTENANT LA DEMANDE

Pour la période de 12 mois finissant en mars 2018, les besoins canadiens totaux sont de 372,06 M kg de matière grasse (mg). Les besoins en lait de consommation atteignent 257,7 M kg de mg. La demande pour le lait de consommation a légèrement diminué à 113,74 M kg. À ces chiffres s'ajoute 1,15 M kg de mg pour les programmes d'innovation et d'exportation. Depuis décembre 2017, la production à l'échelle du Canada dépasse la demande totale. En mars 2018, l'écart était de 2,87 millions de kilogrammes de matière grasse.

Pour la période de 12 mois finissant le 31 mars 2018, les ventes au détail conservent une bonne croissance en général. La croissance des ventes de beurre est de 10 %, ce qui est plus élevé que la moyenne, puisque deux fêtes pascales sont capturées par les 12 derniers mois. Les ventes au détail pour tous les fromages continuent de croître avec 3,9 % d'augmentation. Pour les fromages de la classe 3c (mozzarella, fêta, gouda, etc.) la croissance est de 4,7 %. La croissance des ventes de crème est de 5,8 %. Les ventes de crème glacée affichent une décroissance de 1,6 %.

DROIT DE PRODUIRE DU QUÉBEC

EN VIGUEUR	% QUOTA NON NÉGOCIABLE	VARIATION DU DROIT DE PRODUIRE
MAR 15	15,0 %	
AOU 15	10,0 % ¹²	
DÉC 15	9,78 % ¹³	2 %
FÉV 16	5,0 % ¹⁴	
JUL 16	4,95 % ¹⁵	1 %
AOU 16	4,90 % ¹⁵	1 %
SEP 16	4,85 % ¹⁵	1 %
NOV 16	4,70 % ¹⁶	3 %
DÉC 16	4,60 % ¹⁷	2 %
FÉV 17	0 % ¹⁸	
JUL 17 ¹⁹		5 %
NOV 17 ²⁰		1 %
MAI 18 ²¹		-1,5 %

¹⁴ En février 2016, la part du quota non négociable a été ajustée à 5,0 %.

¹⁵ En juillet, août et septembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 1 % pour chacun de ces mois. Conséquemment, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,95 % en juillet, à 4,90 % en août et à 4,85 % en septembre.

¹⁶ En novembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 3 %. Conséquemment, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,70 %.

¹⁷ En décembre 2016, le droit de produire a été augmenté de 2 %. Conséquemment, la part de quota non négociable a été ajustée à 4,60 %.

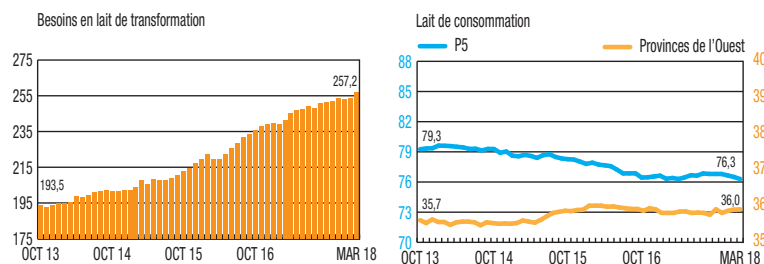
¹⁸ En février 2017, la dernière tranche de 4,60 % de quota non négociable a été convertie en quota négociable, portant la part de quota non négociable à 0 %.

¹⁹ En juillet 2017, le droit de produire a été augmenté de 5 %.

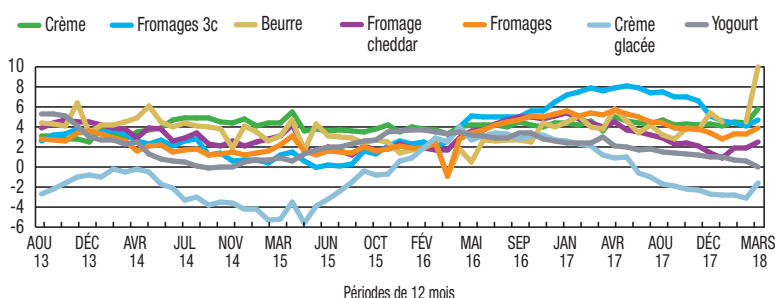
²⁰ En novembre 2017, le droit de produire a été augmenté de 1 %.

²¹ En mai 2018, le droit de produire a été réduit de 1,5 %.

ÉVOLUTION DES BESOINS EN LAIT DE CONSOMMATION ET DES BESOINS CANADIENS EN LAIT DE TRANSFORMATION – MILLIONS DE KG DE MATIÈRE GRASSE



ÉVOLUTION EN % DE LA DEMANDE POUR LES PRODUITS LAITIERS AU CANADA¹¹



¹¹ Source : Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total, considérant les ventes en institutions.

¹² En août 2015, une tranche de 5 % de quota non négociable a été convertie en quota négociable afin de ramener la part du quota non négociable à 10 %.

¹³ En décembre 2015, le droit de produire a été augmenté de 2 %, la part du quota non négociable a été ajustée à 9,78 %.



Une plongée dans le rumen

Le rôle de la microflore du rumen est bien connu. Protozoaires, bactéries et champignons digèrent la cellulose et d'autres composantes végétales et fournissent ainsi de l'énergie et des nutriments à l'animal. Serait-il toutefois possible de rendre le fonctionnement du rumen plus efficace en orientant la composition de cette microflore?

C'est l'objectif que poursuit une équipe de chercheurs de l'Institut Roslin, en Écosse, ce centre de recherche célèbre pour avoir réalisé le clonage de la brebis Dolly. La première étape de cet ambitieux projet a consisté à identifier les microorganismes ruminiaux. Pour y arriver, les chercheurs ont fait appel à la métagénomique, une technologie de pointe qui permet de réaliser une analyse génétique de tous les microorganismes présents dans un organisme.

À partir d'échantillons ruminiaux prélevés sur 43 vaches, ils ont ainsi identifié 913 souches de microorganismes. À leur grande surprise, la majorité de ces souches étaient jusqu'alors inconnues. L'analyse de leur bagage génétique a permis aux chercheurs de découvrir de nouvelles enzymes ayant la capacité d'extraire de l'énergie et des nutriments à partir de matériel végétal. Le prochain défi des chercheurs consistera à déterminer comment optimiser la composition de la microflore ruminale en faisant appel à la fois à la génétique et à l'alimentation.

En parallèle, les résultats de ce projet suscitent de l'intérêt dans le secteur des biocombustibles. Le bois constitue une des principales matières premières utilisées dans ce domaine. Or l'amélioration des processus de décomposition de la matière ligneuse constitue un défi de toute première importance. La solution pourrait se trouver dans le rumen de nos bovins!

(Source : thedairysite.com)

Des probiotiques pendant la grossesse

Les femmes enceintes qui consomment du lait contenant des probiotiques peuvent abaisser les risques de faire un accouchement prématuré ou de souffrir de la prééclampsie, une hypertension artérielle survenant pendant la deuxième moitié de la grossesse. C'est la conclusion qui se dégage d'une étude réalisée auprès de 72 000 Norvégiennes sur une période de dix ans.

Les auteurs constatent que le choix du moment pour la prise du lait enrichi est déterminant. En effet, ce sont les femmes ayant consommé du lait enrichi avec des probiotiques tôt durant leur grossesse qui en ont retiré un bénéfice. Le risque d'accoucher de façon prématurée diminuait ainsi de 21 %. Les chercheurs n'ont observé aucun effet chez celles consommant le même lait avant la grossesse ou dans sa dernière partie.

Concernant la prééclampsie, la conclusion est différente. Ce sont plutôt les femmes consommant le lait enrichi durant la dernière partie de leur grossesse qui en ont bénéficié, voyant les risques d'éprouver ce problème diminuer de 20 %. Au final, concluent les chercheurs, la consommation de lait enrichi aux probiotiques durant la première partie de la grossesse semble réduire les risques d'accouchement prématuré, alors que leur consommation durant la seconde moitié diminue plutôt le risque de prééclampsie.

Outre une pression élevée, la prééclampsie présente comme symptômes une enflure des mains et des pieds, la présence de protéines dans l'urine et parfois des problèmes aux reins ou au foie. Les chercheurs notent que tout comme dans les cas d'accouchement prématuré, celle-ci se caractérise par un degré élevé d'inflammation du corps. Ils émettent donc l'hypothèse que les probiotiques pourraient réduire l'inflammation et les inconvénients qu'elle entraîne.

(Source : dairyherd.com)



Brillante graine de lin

Une étude scientifique réalisée en France indique que la petite graine brune et luisante améliore tant la production de lait que la reproduction. Un doctorant de l'École vétérinaire de Lille a analysé la consommation et les résultats techniques de 1 204 troupeaux sur une période de huit ans et les a comparés à un groupe de référence ne recevant aucun lin. La hausse de la production de lait est proportionnelle à la quantité de lin servie et culmine à 1,3 kg de lait par vache et par jour avec 789 grammes de lin offerts. La hausse est plus marquée chez les vaches en troisième ou quatrième lactation que chez les plus jeunes. En revanche, l'apport de lin entraîne une baisse du taux de gras du lait.

En matière de reproduction, l'effet du lin s'avère positif, quelle que soit la dose servie. Un faible apport de 27 grammes/vache/jour réduit en moyenne de cinq jours l'intervalle entre le vêlage et l'insémination fécondante.

Ces avantages techniques se traduisent-ils par un gain économique? Tonne pour tonne, la graine de lin extrudée est plus coûteuse que le tourteau courant à base de soya et de blé. Les chercheurs concluent néanmoins que l'utilisation du lin s'avère avantageuse lorsque l'apport quotidien se situe entre 50 et 300 grammes par vache.

(Source : web-agri.fr)



Temps de
préparation :
15 minutes

Temps de
cuisson :
10 minutes

Portions :
4

Tortilla de Pedro

INGRÉDIENTS

- 250 g (1/2 lb) de bœuf haché maigre
- 1 gousse d'ail hachée
- 1 petit oignon haché
- 10 ml (2 c. à thé) de beurre
- 0,5 ml (1/8 c. à thé) de cumin moulu
- 0,5 ml (1/8 c. à thé) d'origan moulu
- 0,5 ml (1/8 c. à thé) de flocons de piment séché
- 0,5 ml (1/8 c. à thé) de poudre de chili
- Quelques gouttes de Tabasco
- 4 tortillas de blé entier
- 200 ml (3/4 tasse) de fromage Cheddar d'ici râpé
- 200 ml (3/4 tasse) de laitue filamentée
- 125 ml (1/2 tasse) de tomates fraîches coupées en dés
- 60 ml (4 c. à soupe) de crème sure

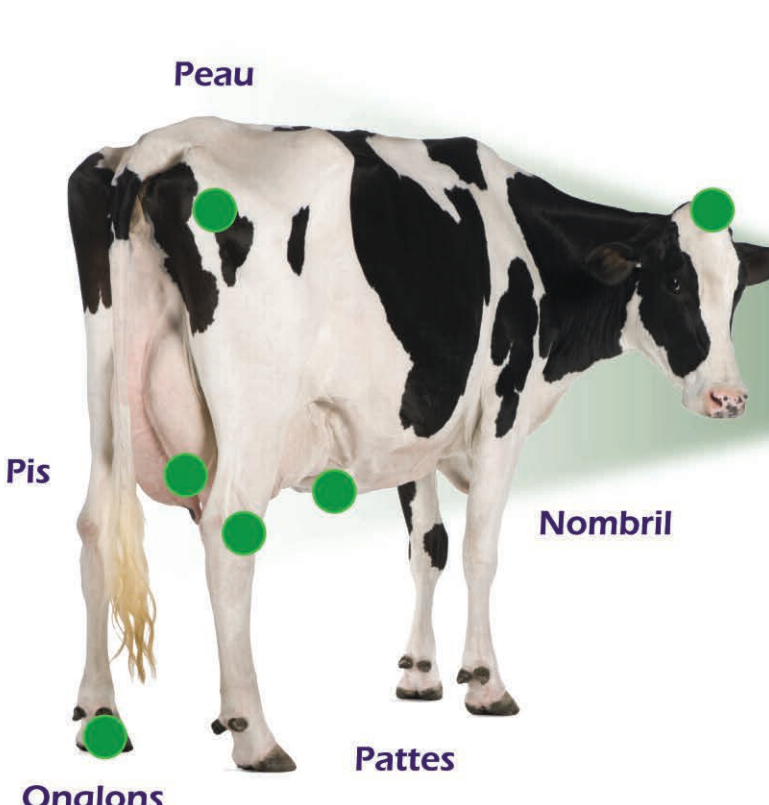
PRÉPARATION

1. Faire revenir la viande, l'ail et l'oignon dans le beurre jusqu'à ce que la viande soit brunie.
2. Ajouter les épices et quelques gouttes de Tabasco au goût.
3. Répartir la viande assaisonnée au centre de chaque tortilla et garnir de fromage, de laitue, de tomates et de crème sure.
4. Rouler chaque tortilla et déguster.

SUGGESTION

On peut aussi gratiner les tortillas. Dans ce cas, rouler chaque tortilla et les placer côte à côte, le côté replié vers le bas, dans un plat allant au four. Garnir de fromage râpé et mettre sous le gril pour gratiner.

Inscrivez-vous à notre infolettre et recevez nos nouvelles recettes!
recettesdici.com



Peau

Écornage

Pis

NombriL

Onglons

Pattes




191510

www.sabotsolution.com



SVENMILL^{MC}

NOUS RECHERCHONS DES CONCESSIONNAIRES AU QUÉBEC

Épargnez jusqu'à **30 %** sur le coût de votre nourrissage en broyant vos grains vous-même.

DURABILITÉ

Munis d'un cadre d'acier soudé avec roulement à billes surdimensionné de qualité industrielle.

CONFIGURATION PERSONNALISÉE

PTO électrique, vis sans fin, trémies surdimensionnées

MEILLEURE VALEUR SUR LE MARCHÉ

Comprenant plusieurs caractéristiques standards : Aimants, levier « Instant Release » et trémies d'alimentation.



**OFFERTES EN
10 TAILLES DIFFÉRENTES**



Visitez notre site www.apollomills.com • Contactez-nous : 1 877 255-0187

196311

NOUVEAUTÉS 2018

- Entrée d'air de plafond double et simple
- MaxAir PLUS 72
(Performance certifiée par un laboratoire indépendant)
- Système POLY SECUR
 - Système Flap duct
- BLO-AIR 52" 6 pales
 - Filtre à lumière
 - Cyclone 52"

TELEHAWK

Déchiqueteuse et distributrice



TELEHAWK

DÉCHIQUETAGE - DISTRIBUTION - PAILLAGE



- Sortie haute puissance.
Répand la paille de manière homogène jusqu'à 13,5 mètres dans les zones de litière.
- Accès à toutes les zones.
Chute pivotante 280°.
Peut fournir de la paille de chaque côté ou devant la machine.
- Pour balles rondes ou rectangulaires.

Pour trouver le marchand le plus près de chez vous, consultez le www.mticanada.ca
Téléphone : 1 866 667-6328 Télécopieur : 1 800 363-7157 Courriel : info@mticanada.ca

MTI
CANADA



Les PLQ réclament une hausse du prix du lait à la CCL

Suite à l'annonce du prix du lait du mois d'avril où il atteint un niveau historiquement bas, Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) invoquent des circonstances exceptionnelles auprès de la Commission canadienne du lait pour qu'elle déclenche sans tarder le processus de consultation afin de hausser les prix des classes 1 à 4. « Il est plus que jamais évident qu'il faut agir, a déclaré le président des PLQ, Bruno Letendre. Nous avons atteint un point de bascule qui exige des actions immédiates. Tous les membres de la filière laitière canadienne doivent le comprendre et agir en conséquence. »

Leucose: résultats disponibles sur l'extranet

Comme prévu dans le plan d'action en santé animale des PLQ (*Le Producteur de lait québécois*, octobre 2017), les résultats des tests de leucose sont maintenant disponibles dans la section « Qualité » de l'extranet en cliquant sur le lien « Dépistage de la leucose » dans le menu de gauche. Un feuillet d'information indiquant quoi faire avec le résultat de votre troupeau a aussi été déposé dans la bibliothèque. L'estimation des pertes économiques selon la prévalence évaluée a été calculée si vous êtes inscrits au contrôle laitier. Si vous ne l'êtes pas, un lien vers un calculateur vous sera fourni dans les prochaines semaines.

Les producteurs qui ont permis à certains intervenants d'accéder à leur extranet et qui ne voudraient pas que ceux-ci voient leurs résultats peuvent modifier leurs accès en se rendant dans la section « Votre entreprise » de l'extranet, puis en cliquant sur « Accès à vos données – Intervenant » dans le menu de gauche.



30 ans de service

Andrée Gauthier

Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) sont heureux de souligner les 30 ans de service de madame Andrée Gauthier. Entrée à l'emploi des PLQ le 1^{er} juin 1988 à titre de commis à la section des données, madame Gauthier est, depuis novembre 1994, commis-comptable à la Direction finances et administration.

Un grand merci, madame Gauthier, pour vos loyaux services!

Mémoire sur le projet d'étiquetage

Dans le cadre des consultations de Santé Canada, les PLQ ont déposé un mémoire traitant du projet d'étiquetage sur le devant des emballages. Les PLQ indiquent que les producteurs sont inquiets et préoccupés par ce projet: « Dans sa proposition actuelle, la politique d'étiquetage dissuasive sur le devant des emballages des aliments pourrait stigmatiser de nombreux produits laitiers, riches en nutriments essentiels et bénéfiques pour la santé, en considérant seulement l'apport en gras saturé, en sucre ou en sel. » L'orientation prise par le gouvernement dans ce projet de règlement est très surprenante, puisqu'elle va à l'encontre des données analysées par Santé Canada en 2015 qui révèlent que les produits laitiers sont associés à la santé osseuse et à un risque réduit de maladies du cœur, d'hypertension, d'accident vasculaire cérébral, de diabète de type 2 et de cancer colorectal. Si le gouvernement décide d'aller de l'avant avec son projet de réglementation sur l'étiquetage, les PLQ demandent d'exempter les produits laitiers en raison de leurs contributions à la santé de la population canadienne et de procéder à une évaluation complète des véritables coûts du programme pour les industries touchées, dont l'industrie laitière.

Des fonds pour la santé mentale

Le conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec a convenu de mettre en place une réserve annuelle de 10 000 \$ pour soutenir des initiatives en lien avec la santé mentale des producteurs de lait de la province. Pour l'année 2018, deux projets ont déjà obtenu du financement, soit la Fondation de la prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent et le projet des travailleurs de rang en Estrie.

Confirmations de quota par extranet

Les producteurs peuvent maintenant imprimer eux-mêmes une confirmation de quota en date du jour en se rendant dans la section « Votre entreprise » de l'extranet, puis en cliquant sur « Quota » dans le menu de gauche. Les certificats de quota continueront d'être envoyés à tous les producteurs en octobre, mais cette nouvelle option permet de répondre aux autres besoins en cours d'année, notamment les demandes des institutions financières pour les dossiers d'investissements.

Les Canadiens appuient la gestion de l'offre

Selon un sondage Ipsos réalisé en avril dernier, les trois quarts des Canadiens, dont 79 % des Québécois, souhaitent que le gouvernement défende le secteur laitier dans la négociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Ils sont 75 %, dont 83 % au Québec, à penser qu'il devrait faire plus d'efforts dans ce sens. Pour 61 % des Canadiens, dont 65 % des Québécois, la performance du gouvernement dans la défense du secteur laitier aura une incidence sur leur vote aux prochaines élections. Ce sondage a été réalisé dans toutes les provinces à la demande des Producteurs laitiers du Canada. Il confirme les appuis de plusieurs autres sondages indépendants publiés dans le cadre des négociations commerciales du Canada ces dernières années.

Des fonds pour la main-d'œuvre

Le 12 avril, la Commission canadienne du lait (CCL) a annoncé le lancement de l'Initiative pour le développement de la main-d'œuvre. Cette initiative prévoit des fonds de 5 millions de dollars sur trois ans. Quatre programmes de financement sont disponibles : des bourses pour des diplômés dans un domaine d'étude relié à l'industrie laitière, de la promotion de carrière dans l'industrie laitière, de la création de programmes d'éducation pour former une main-d'œuvre qualifiée pour les usines laitières et des programmes de formation continue pour les gens qui travaillent déjà dans les usines et les fermes laitières. Les guides d'information et les formulaires de demande sont disponibles sur le site ingredientslaitiers.ca.

Déjà 200 vélos pour les jeunes

Avec la vingtaine de vélos donnés cette année aux jeunes fréquentant les centres de pédiatrie sociale de la Fondation du Dr Julien, c'est quelque 200 bicyclettes qui ont ainsi été remises en 10 ans par Les Producteurs de lait du Québec en collaboration avec Vélo Québec. Les bénéficiaires pourront chevaucher leur nouvelle monture au prochain Festival Go vélo Montréal.

Serge Riendeau à la CCL

Le gouvernement du Canada, sur recommandation du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lawrence MacAulay, a nommé Serge Riendeau au poste de chef de la direction de la Commission canadienne du lait (CCL). M. Riendeau occupe ce poste depuis le 14 mai dernier. Il exploite une ferme laitière depuis 40 ans et a siégé pendant 25 ans au conseil d'administration d'Agropur, dont 15 à titre de président. Il remplace Jacques Laforce, qui était en poste depuis 2012.

Agropur invite à protéger la gestion de l'offre

Agropur a lancé dernièrement le microsite www.protegeonslagegestiondeloffre.ca qui rétablit les faits quant à la gestion de l'offre, démontre ses avantages et les menaces qui pèsent sur ce système. Par ce site, Agropur invite les internautes à manifester leur appui au secteur laitier canadien et à la gestion de l'offre en envoyant une lettre à leurs députés. Participez en grand nombre et n'hésitez pas à partager.

PLC et application mobile

Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) ont lancé l'application mobile Express Laitier+ qui permet aux producteurs d'obtenir rapidement et efficacement les plus récentes nouvelles des PLC et de transmettre leur réaction par rapport à ces nouvelles et aux informations partagées. En collaboration avec les organisations provinciales, les PLC ont mis en place un processus rigoureux pour s'assurer que seuls les producteurs puissent accéder à l'application. Pour vous inscrire, téléchargez l'Express Laitier+ sur votre téléphone cellulaire ou votre tablette en visitant l'App Store ou Google Play. Rendez-vous ensuite dans la section « Votre entreprise » de l'extranet, puis cliquez sur « PLC – Express Laitier+ » dans le menu de gauche pour accéder à la page de validation.



TESTEZ vos CONNAISSANCES

CULTURE - On ne devrait jamais faucher alors qu'il y a encore de la rosée. Vrai ou faux?

VALACTA - Les producteurs qui ont de l'empathie pour la douleur de leurs animaux produisent en moyenne combien de lait de plus par vache en pourcentage?

RECHERCHE - Robot de traite, salle de traite et système de traite en stabulation entravée : lequel utilise le plus d'eau à la ferme?

1- FAUX 2- 10 % 3- LE ROBOT DE TRAITE



*Éclairage au DEL
améliorant la visibilité
du trayon*



*Solution nettoyante
efficace aidant à réduire
les cas de mammite*



*Brosses antimicrobiennes
empêchant la croissance
bactérienne*

Une brosse incomparable

FutureCow^{MC} Prep System: système de préparation à la traite le plus fiable pour troupeaux de toutes tailles

La qualité du lait de votre troupeau débute avec une préparation à la traite constante. Préparez chaque vache de la même façon à chaque séance de traite avec le FutureCow^{MC} Prep System de GEA. Offrant la brosse la plus légère sur le marché, le FutureCow^{MC} procure un nettoyage des trayons, une stimulation du pis et une prévention de la mammite optimisés. De la première traite de la journée à la toute dernière, assurez une préparation à la traite efficace et constante en une seule étape avec le système FutureCow^{MC} Prep.

ALAIN BEAUREGARD INC.
Région Iberville/St-Jean-sur-Richelieu
Ste-Cécile-de-Milton 450 378-1082

C.S.R. / LACHARITÉ
Nicolet 819 293-8676

CENTRE LAITIER LTÉE
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
St-Léon-le-Grand 819 228-5694
St-Marc-des-Carrières 418 268-8103

ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.
Victoriaville 819 752-6585

Julien Bédard, représentant
Lyster 819 352-6169

Mario Morency, représentant
St-Prime 418 693-9192

Éric Boucher, représentant
Chicoutimi 418 693-9192

Coaticook
819 849-2888 / 819 571-0436

ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC.
Howick 450 825-2158 / 450 371-9666

**ÉQUIPEMENTS DE FERME
GAÉTAN THÉBERGE INC.**
St-Gervais 418 887-3018

F. GÉRARD PELLETIER INC.
St-Pascal 418 492-2439

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559

RAYMOND BIRON INC.
St-Elphège 450 568-2250

Dany Poulin Enr., représentant
St-Hyacinthe 450 223-9387

**R. OUELLET ÉQUIPEMENT
DE FERME INC.**
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133
Amqui 418 629-1441

Gabriel Roy
Spécialiste en hygiène
Cell. 819 352-1696

Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique
et équipement d'étable
Cell. 450 521-6488

Mario Jean
Spécialiste en traite
conventionnelle et DairyProQ
Cell. 514 386-9032

Les MRB ne vous freineront plus



Efficacité puissante contre les bactéries qui causent les MRB¹⁻⁴

Répartition rapide dans les poumons^{2,3}

Entraîne un rétablissement rapide⁵

Avantage d'un produit à dose unique¹

ZACTRAN[®]
Solution injectable (gamithromycine)

La puissance et la rapidité d'action nécessaires pour libérer votre cheptel

Zactran.ca/laitier

RÉFÉRENCES : 1. Selon le libellé homologué au Canada. 2. Giguère S, et al. Am J Vet Res 2011;72(3):326-30. 3. Huang, R.A., Letendre, L.T., Banav, N., Fischer, J. & Somerville, B. (2010) Pharmacokinetics of gamithromycin in cattle with comparison of plasma and lung tissue concentrations and plasma antibacterial activity. Journal of Veterinary Pharmacology and Therapeutics, 33, 227-237. 4. Tessman RK and Bade DJ. Intern J Appl Vet Med 2014;12(3):255-60. 5. Sifferman RL, et al. Intern J Appl Res Vet Med 2011;9(2):166-75.

Zactran[®] est une marque déposée de Merial (membre du groupe Boehringer Ingelheim), utilisée sous licence.
© 2018 Merial Canada Inc. (membre du groupe Boehringer Ingelheim). Tous droits réservés.



By way of an editorial,
we have chosen to
present some
excerpts from the
address the Chair of
Les Producteurs de
lait du Québec (PLQ),
Bruno Letendre¹,
delivered on
April 11, 2018 at the
organization's Annual
General Meeting.

Although progress has been achieved on certain issues in the past 12 months, there has also been a great deal of concern for our future. Firstly, however, let's look at the positive aspects. The exceptional growth experienced by our industry has continued. In 2017, Quebec dairy farmers benefited from a 6% quota increase and 19 extra production days. On average, we delivered more than 9 million litres of milk per day to the processing plants. This is a 10% increase compared to 2015! The Canadian Dairy Commission now forecasts a somewhat lower growth rate. We will continue to monitor market and production trends and will adjust quota, if need be².

We were proactive and adapted rapidly to the growth environment. In 2016, milk producers invested some \$520 million in Quebec for machinery, equipment and buildings alone. These investments bring considerable benefits to the Quebec economy. With our partners, we are responsible for contributing \$6.2 billion to the GDP and \$1.3 billion in taxes to the governments, without benefitting from any income support.

It is motivating to work in a context of strong growth for more than three consecutive years. However, to continue to stimulate the economy and revitalize the regions, we need the support of all our industry's stakeholders, especially governments. We aspire to a stable and predictable environment to pursue our mission and continue our development.

However, this vision of the future could be tarnished by three particularly worrisome concerns.

Firstly: Health Canada's forthcoming warning food labelling policy could provoke negative reactions regarding dairy products despite scientific data that proves their highly nutritional value and their important contribution to health and the decline in the risks of certain diseases, such as heart disease. This non-holistic approach shows a lack of judgment, balance and nuance. The government should assess the overall nutritional value of food, based on the most recent scientific data.

The second issue is milk producers' income. The farmgate price of milk was lower than expected in 2017. If this decline was only for the within-quota price of milk sold in regular classes, the situation would still be acceptable. However, nearly one-quarter of total milk solids is now sold at prices that fluctuate according to the whims of world markets.

In the coming year, we must establish collaborations with our partners in the other provinces and with processors to ensure better growth conditions for all producers. Adequate revenues are needed to ensure both the survival of dairy farms in all regions, and the individual and financial well-being of producers³.

The third issue is the constant threat of additional market concessions, something we unfortunately experienced in the past year. The coming into force of the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) negatively impacts the milk production and cheese processing sectors. With the importation of 17,700 tonnes of European cheese, Canadian dairy farmers will lose \$100 million in estimated recurring lost revenue per year.

¹ Since ongoing issues can evolve rapidly, developments may have occurred in some subjects of this address.

² Following the April 20th meeting and recommendations of the P5 Quota Committee, producers' quota was decreased 1.5% on May 1st and four extra production days were removed.

³ Refer to the resolution on farm income in the Resolutions Handbook enclosed with this magazine.

The \$250 million five-year investment program to modernize dairy farms is an appreciated step in the right direction, but it is well below the losses that will be sustained. The next phases of the program need to be better managed and the envelope better divided. We suggest that the \$250,000 maximum investment be readjusted downwards to enable more producers to benefit from the program.

Moreover, the new Trans-Pacific Partnership will result in \$116 million in perpetual lost income per year for Canadian dairy farms since our dairy market concessions were not reduced despite the withdrawal of the United States.

We will continue to exert pressure on the government to recognize these losses and rapidly implement mitigation measures that are fair to all producers, by correcting the administrative nightmare of the investment program that followed the CETA.

The funds set aside for this program need to be increased and certain allocation rules must be reviewed. Other measures should also be implemented, i.e., refundable tax credits and strategies to develop value-added products.

Another trade threat: The North American Free Trade Agreement. The United States appears very anxious to withdraw from this Agreement. We understand Canada's interest in retaining NAFTA, but it must continue to strongly defend its initial objective, which was to maintain an exception for agriculture and hence preserve supply management.

The Americans want our agricultural model abolished. So far, Canada has firmly rejected this request, which makes no sense. Their own farm policy, the \$1000 billion Farm Bill, that directly and indirectly subsidizes their farmers, is not on the bargaining table. There is no reason why ours should be!

NAFTA has not prevented our partners south of the border from doing business here. Three-quarters of the 200,000 tonnes of dairy products imported into Canada originate from the United States. In fact, its trade balance with Canada shows a significant surplus for all supply-managed products.

The dairy sector has been used too many times as a bargaining chip in international agreements. Enough is enough! If the United States wants greater access to our market, let it return to the Trans-Pacific Partnership negotiations.

For our sector to develop and to preserve supply management, we need the constant support of our government. It must also refuse to grant any additional access to our market in NAFTA, and in future agreements, beginning with the countries of the Mercosur in Latin America.

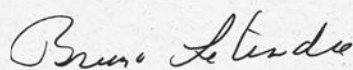
The uncertainty surrounding trade agreements and the instability of our income prove one thing: supply management is more relevant than ever. It secures the majority of our revenues and protects against the volatility of world markets.

Our opponents think that preserving supply management is incompatible with the economic success of the country. It's quite the opposite! Our system provides business stability for our producers, suppliers and lenders, but it also ensures regular supplies to processors. Furthermore, by enabling local businesses to develop, innovate and use the land, supply management also guarantees the country's food and economic security.

Our partners recognize this. In fact, political and popular support has never been higher. We have won the support of the influential members of the business community. We are also grateful for the support of our governments.

We have fulfilled our part of the social contract involving supply management. We invest in our businesses to offer consumers high-quality products. We ensure efficient, responsible and sustainable management of our farms through our proAction program.

Over and above the support of our consumers, partners, society and governments, our commitment as producers is of paramount importance. Let's remain united and proud.



Chairman

By MARLÈNE RANCOURT, Communications Officer, Communications and Union Life, PLQ

ANNUAL GENERAL MEETING

Uncertainties despite growth

- The Annual General Meeting of Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) was held on April 11 and 12, 2018 in Quebec City. Delegates discussed the exceptional market growth currently being experienced and its benefits for the global Quebec economy. They also discussed the difficult farmgate pricing environment and the threats hanging over the dairy sector, especially considering the review of Canada's Food Guide and the renegotiation of the North American Free Trade Agreement (NAFTA).

In his address, the Chair of the PLQ, Bruno Letendre, underlined the industry's exceptional growth rate of 10% between 2015 and 2017, representing daily deliveries of more than 9 million litres of milk. This growth is due mainly to an increase in demand for cream and industrial milk over the past four years. This, in turn, resulted from scientific evidence that suggests there is no link between saturated fats in dairy products and cardiovascular diseases, and that these products may in fact contribute to reducing the occurrence of such diseases.

Between March 2017 and March 2018, retail sales were up by the following percentages: butter 4.5%, cream 4.4%, cheese 3.3% and yogurt 0.6%. The dairy industry's growth has been beneficial to the Quebec economy since producers have



invested over \$520 million in farm buildings, machinery and equipment. The Canadian Dairy Commission now forecasts a somewhat lower growth rate in the coming years.

NO CORRECTION IN FARMGATE PRICES

Despite market growth and a major increase in production, farmers are still facing a difficult price situation. The average price in 2017 was \$69.99/hL, compared to \$70.97/hL in 2016, \$71.46/hL in 2015 and \$76.33/hL in 2014. These low prices are partially attributable to the fact that a large portion of butter production results in the production of milk solids non-fat, for which there is no market demand, and which are sold at the world price of skim milk powder.

In 2018, the growing demand for butter and cream will continue to cause market growth but will also drive down the price paid to farmers. The world prices for skim milk powder will remain low, which will contribute to the average price remaining below \$70 per hectolitre for the next few months.

The delegates adopted a resolution to increase the farmgate price by the development of value-added markets for solids non-fat, an adjustment to the weighting of the price of butterfat and solids non-fat in plant billings, and by invoking special circumstances to the Canadian Dairy Commission (CDC) as a justification for changing the price of Classes 1 to 4. This process can be triggered when the difference between revenues from sales and the cost of production exceeds 3.5%.

LABELLING AND CANADA'S FOOD GUIDE

In 2016, Health Canada initiated a review of its nutrition policies to improve the health of Canadians. Although Health Canada recognizes that Canadians do not consume enough calcium and five other elements for which dairy products are an important source, it tabled a draft regulation in February designed to discourage the consumption of processed foods that contain more than 15% of the daily intake of salt, sugar and saturated fat,

by placing a warning label on the front of packagings. This draft regulation does not take into consideration the overall nutritional value of the dairy products that would be targeted – most cheeses and yogurts – while it would exempt products such as diet soft drinks and most chips. Health Canada is also considering removing the dairy products category entirely from the next edition of Canada's Food Guide.

Scientific studies during the past several years have confirmed that butterfat is not harmful to health. Dairy products can even contribute to a reduction in the risks of certain heart diseases, hypertension and stroke, and may play a role in the prevention of Type 2 diabetes and colorectal cancer. The delegates were able to attend a lecture on this subject by Dr. Andrew Samis, cardiac surgeon and Assistant Professor at Queen's University. They adopted a resolution calling on Health Canada to exempt all dairy products from the warning labelling requirement of its draft regulation and retain a prominent place for dairy products in the recommendations of the next edition of Canada's Food Guide.

TRADE AGREEMENTS: NO MORE CONCESSIONS!

The coming into force of the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) on September 21, 2017 has not improved farmers' financial position. With 17,700 tonnes of European cheese imports, Canadian dairy farmers ultimately will lose \$100 million per year indefinitely. In addition, the concessions made for the Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership (CPTPP) represent losses of \$160 million per year for dairy farmers. "We will maintain pressure on the Government so that it recognizes these additional losses and quickly initiates a fair mitigation plan for farmers," said the Chair of the PLQ.

He took the opportunity to call on the Government not to grant any more concessions in the dairy sector in the renegotiation of NAFTA and in future agreements: "The constant threat of new market concessions hanging

over our farms, our families and our financial and human investments must stop. The dairy sector has been used enough as a bargaining chip in trade agreements. Enough is enough!"

In a similar vein, the delegates pointed out that the dairy sector has already paid enough in market share and revenues in the CETA and CPTPP negotiations, and adopted a resolution calling on the Government of Canada to make no new dairy market concessions in the current trade negotiations so that supply management is completely preserved. The delegates also called on the Government to establish a basket of measures that will match the long-term impacts of these agreements and ensure that the manufacturing standards of imported dairy products comply with current Canadian standards when marketed in Canada.

STUDY OF RESOLUTIONS

The delegates adopted nine resolutions in all, which are presented in a booklet distributed with the current edition of *Le Producteur de lait québécois*. Apart from the resolutions mentioned earlier regarding farm revenues, an end to concessions in trade agreements, compensation to mitigate the effects of the CETA and CPTPP concessions, labelling and Canada's Food Guide, the delegates adopted resolutions on the contribution for administration of the Joint Plan, the contribution for marketing, the bio-food policy, assistance programs for start-ups and new farmers, and the return of a non-tradeable quota sleeve. There was no resolution on quota mergers, because it had been rejected by 11 of the 14 regions during the fall information tours. ■

The resolutions booklet and the video and PowerPoint presentations of the Annual General Meeting of Les Producteurs de lait du Québec are available in the producers' Extranet library.